



**PLUS LOIN,
ENSEMBLE**



WADAGNI•TALATA

PROGRAMME 2026-2033

Lorsqu'un peuple décide de se prendre en main, rien ne lui résiste

SOMMAIRE

Mot du candidat	3
Une nouvelle dynamique d'intervention publique	6
Priorité 1 : Le bien-être social pour tous	
SANTÉ	12
PROTECTION SOCIALE	14
EDUCATION	16
NUTRITION	18
EAU POTABLE	20
CADRE DE VIE	22
SPORTS	24
Priorité 2 : Une économie diversifiée et compétitive	
AGRICULTURE	28
INDUSTRIE ET COMMERCE	30
ENERGIE	32
INFRASTRUCTURES ET TRANSPORTS	34
TOURISME	36
ARTS ET CULTURE	38
ARTISANAT	40
INCLUSION FINANCIÈRE	42
Priorité 3 : La cohésion nationale et la sécurité	
LIBERTÉS ET DÉMOCRATIE	46
MÉDIAS	48
PAIX ET JUSTICE	50
FINANCES PUBLIQUES	52
ADMINISTRATION PUBLIQUE	54
DÉCENTRALISATION	56
SÉCURITÉ ET DÉFENSE	58
DIPLOMATIE ET COOPÉRATION INTERNATIONALE	60
La technologie comme levier transverse	64

PLUS LOIN, ENSEMBLE



Au cours de ces dernières années, notre pays a accompli ce que beaucoup pensaient impossible. Avec vision et courage, nous avons prouvé que lorsqu'un peuple décide de se prendre en main, rien ne lui résiste.

Le chemin parcouru et les efforts consentis par tous nous donnent désormais les moyens de déployer une nouvelle approche complémentaire de développement qui permettra d'éradiquer l'extrême pauvreté et faire en sorte que la prospérité atteigne chaque foyer. C'est le défi que nous devons relever ensemble.

Demain, chaque Béninois, chaque jeune, où qu'il soit, doit pouvoir trouver une opportunité à portée de main. Notre ambition implique la mise en place de pôles de développement territorial, accorde une place plus importante au secteur privé et tire pleinement profit de la technologie. L'objectif est clair : créer de la richesse pour tous et améliorer les conditions de vie dans tout le pays.

Ce programme est la suite logique de ce que nous avons commencé, et le début de ce que je vous propose d'accomplir ensemble : bâtir un Bénin encore plus grand, le Bénin de nos rêves.

Romuald Wadagni



Une nouvelle dynamique d'intervention publique

“ Grâce aux 6 pôles
de développement
territorial, demain,
chaque Béninois, où
qu'il soit, trouvera une
opportunité à portée de
main



DIX ANS QUI ONT CHANGÉ LE BÉNIN



Esplanade de l'Amazone, Cotonou

Grâce aux efforts engagés au cours de la dernière décennie, le Bénin a changé de visage. Le pays a réussi à améliorer progressivement les conditions de vie des populations et accroître de 50% le revenu par habitant qui est passé de moins de 600 000 FCFA en 2015 à plus de 900 000 FCFA en 2025.

En parallèle, le Bénin s'est doté des moyens nécessaires pour financer son propre développement. En triplant son budget, le pays a pu investir durablement dans l'éducation et la formation des jeunes ainsi que dans les infrastructures d'accès à la santé, l'eau, l'électricité et l'assainissement.

Ces résultats sont le fruit de réformes ambitieuses combinées à des investissements publics massifs dans la diversification économique et l'amélioration du cadre de vie des populations.

1,8% → ~8%

croissance du PIB en 2015 vs 2025

LES CHIFFRES PARLENT D'EUX-MÊMES

Diversification économique

Agriculture

+ 1 000 Mds de FCFA

investis permettant une hausse significative de la production

Industrie

+20 000 emplois

directs déjà créés au sein de la Zone Industrielle de Glo - Djigbé (GDIZ)

Tourisme

+1 250 Mds de FCFA

Investis dans le tourisme, la culture et les arts

Amélioration du cadre de vie

Routes

+ 3 000 km

de nouvelles routes bitumées permettant une meilleure intégration du pays

Fibre optique

+2 350 km

Permettant une couverture internet presque partout dans le pays

Cadre de vie

+2 500 Mds de FCFA

investis dans l'amélioration du cadre de vie

D'UNE CROISSANCE NATIONALE FORTE AU DÉVELOPPEMENT DE CHAQUE TERRITOIRE

Les progrès enregistrés au cours de la dernière décennie ont été sous-tendus par une logique de développement pilotée au niveau national. Les efforts déployés ainsi que le chemin parcouru rendent désormais possible **une dynamique complémentaire de développement des territoires pour amplifier la création d'emplois et éradiquer l'extrême pauvreté** qui affecte encore un tiers de la population.

Cette approche se concrétisera par la mise en place progressive de 6 pôles de développement territorial destinés à transformer les potentiels locaux en revenus accrus et en conditions de vie décentes.

2016-2026

Croissance nationale

Priorité donnée aux réformes nationales, au renforcement des fondamentaux et à la création de conditions macroéconomiques favorables.



DÈS MAINTENANT

Développement des territoires

Priorité donnée à l'exploitation des atouts propres à chaque territoire et à la génération de retombées directes pour les populations locales.



Chaque pôle sera organisé autour de 4 composantes : 3 composantes communes et 1 composante spécifique aux atouts du territoire, appuyées par un socle commun visant à faciliter et accélérer l'atteinte des objectifs.

4 COMPOSANTES STRATÉGIQUES POUR CHAQUE TERRITOIRE

Industrie

Développer au moins une industrie structurante par pôle

Tourisme

Mettre en valeur au moins « une ville et un village de Splendeurs »

Innovation

Faire de chaque territoire « un moteur d'innovation ciblée et accélérée »

Composante spécifique

Autour des avantages comparatifs du territoire

1 SOCLE COMMUN

Infrastructures digitales (fibre, data center, etc.) et physiques (transport, stockage, énergie, etc.)

Capital humain bien formé et adapté aux besoins des entreprises

Promotion du tissu d'entreprises locales (PME, artisans, etc.)

Mesures incitatives et fiscales spécifiques pour stimuler l'investissement privé

CHAQUE PÔLE DE DÉVELOPPEMENT ANCRÉ DANS LES RÉALITÉS ET LES ATOUTS DE SON TERRITOIRE

Le développement de chaque Pôle se fera autour de choix clairs sur un nombre de filières prioritaires et d'une intervention publique axée sur le socle de croissance. Cette démarche permettra de créer un terreau favorable à une implication plus forte du secteur privé notamment en matière d'industrialisation, de développement touristique et d'innovation.

Borgou - Alibori

Atacora - Donga

Zou - Collines

Mono - Couffo

Atlantique - Littoral

Ouémé - Plateau

L'exemple ci-dessous du pôle de développement territorial de l'Atlantique - Littoral offre une illustration de ce qui sera fait dans chaque pôle.

PÔLE DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL DE L'ATLANTIQUE - LITTORAL

Notre vision est de bâtir une économie prospère tirée par le développement d'un secteur privé créateur d'emplois et d'un État garant d'un socle de facilitation et d'une solidarité vis-à-vis des populations vulnérables.



Un Pôle, une Industrie

- Zone Industrielle de Glo-Djigbé (GDIZ)
- Unités de transformation agro-alimentaire
- Ateliers d'excellence
- Ecole-usine



Une ville, un village de splendeurs

- Cité lacustre de Ganvié
- Ouidah, ville de splendeurs
- Gogotinkpon, village de splendeurs
- Station balnéaire d'Avlékété



Une innovation ciblée et accélérée

- Campus d'innovation de Sèmè City à Ouidah
- Laboratoire de production de vitroplants
- Laboratoires privés de recherche



Une économie bleue prospère

- Pêche et aquaculture
- Logistique portuaire
- Transport fluvial
- Restauration des côtes et protection contre l'érosion marine
- Surveillance du littoral

Tout en laissant au secteur privé l'espace nécessaire, l'État focalisera ses efforts sur le renforcement d'un socle indispensable au développement de chaque pôle : des infrastructures de qualité, un capital humain adapté aux besoins des entreprises, la promotion du tissu d'entreprises locales et des mesures incitatives pour stimuler l'investissement privé en fonction des spécificités et du niveau de maturité de chaque pôle.

DES EMPLOIS LOCAUX ET UNE VIE MEILLEURE POUR TOUS

La nouvelle politique d'intervention publique permettra de territorialiser davantage le développement du pays.

À cet effet, la mise en place des pôles de développement territorial s'appuiera sur une gouvernance cohérente et axée sur l'atteinte de résultats opérationnels tangibles.

L'objectif d'ici 2033 est de franchir un nouveau cap en mettant en place 6 pôles de développement territorial permettant de créer de nouvelles opportunités pour chaque Béninois, où qu'il soit.

Gouvernance



Sur le plan territorial

- Une Agence Régionale de Développement, implantée dans chaque Pôle, chargée de coordonner les interventions, d'en garantir la bonne exécution et de suivre l'atteinte des résultats

Sur le plan national

- Une entité de pilotage nationale rattachée à la Présidence de la République, assurant l'alignement des stratégies des pôles avec les priorités nationales

Bénéfices attendus



Sur l'emploi local

- Développement du tissu local de PME, de façon complémentaire aux investisseurs privés internationaux
- Création d'emplois et ancrage territorial des talents
- Amélioration de la compétitivité

Sur l'éradication de l'extrême pauvreté

- Hausse durable des revenus des ménages
- Accès élargi aux services de base
- Inclusion économique des zones rurales
- Résilience face aux chocs

Les effets de cette dynamique seront perceptibles dans la vie quotidienne des Béninois, à travers notamment :

- **Des unités industrielles accessibles aux producteurs locaux**, pour transformer sur place ce que nos terres produisent
- **Des hubs de formation de pointe** dans chaque pôle, pour que la jeunesse béninoise accède à un enseignement technique et professionnel sans quitter son territoire
- **Des centres d'inclusion économique, numérique et sociale**, pour que la protection sociale, les services financiers et le numérique touchent chaque citoyen
- **Des ateliers d'excellence** pour structurer et valoriser nos savoir-faire artisanaux, et les connecter aux marchés internationaux
- **Un secteur privé local renforcé**, avec des PME soutenues, des entrepreneurs accompagnés et un État qui crée les conditions de leur succès



Zone Industrielle de Glo-Djigbé (GDIZ)





“ Le chemin parcouru
en 10 ans nous donne
désormais les moyens
de ne laisser personne
de côté

PRIORITÉ **1**

**Le bien-être social
pour tous**

UN SYSTÈME DE SANTÉ DE QUALITÉ, ACCESSIBLE À CHAQUE BÉNINOIS

CHEMIN PARCOURU

D'un système marqué par les grèves répétées et les pratiques illégales, le Bénin a rétabli une gouvernance efficace, tout en investissant dans les infrastructures de santé et la formation du personnel soignant. Cela s'est notamment manifesté par :

- La construction d'infrastructures sanitaires telles que le Centre Hospitalier International de Calavi (CHIC) couvrant une vingtaine de spécialités, l'hôpital de zone de Savè et la réhabilitation de plus de 365 bâtiments au sein des formations sanitaires sur l'étendue du territoire
- La modernisation du plateau technique avec 250 ambulances, 2 IRM, 7 scanners et 1 090 équipements médicotecniques pour les soins d'urgence, de réanimation et les explorations fonctionnelles
- Le déploiement de plus de 16 000 agents de santé communautaire pour rapprocher les soins des populations
- Le doublement du nombre de personnel soignant qualifié entre 2015 et 2025, portant la densité de 5 à 12,5 soignants pour 10 000 habitants, avec 200 médecins formés par an
- La création de l'Autorité de Régulation du secteur de la Santé (ARS) pour réguler le système de santé, améliorer la qualité des soins et veiller au droit à la santé
- Le renforcement du cadre juridique du droit de grève pour garantir la permanence des soins
- La réorganisation du secteur pharmaceutique garantissant la qualité, la traçabilité et la sécurité des médicaments sur l'ensemble du territoire

PROJETS EN COURS DE RÉALISATION

- **La réhabilitation** du Centre Hospitalier Universitaire Départemental de l'Ouémé, du Centre Hospitalier Universitaire – Mère et Enfant Lagune (CHU – MEL), du Centre National Hospitalier Universitaire - Hubert Koutoukou Maga (CNHU – HKM) et de l'hôpital de zone d'Abomey-Calavi/ So-Ava
- **La réhabilitation de plus de 600 formations sanitaires** sur l'ensemble du territoire
- **La construction d'une école de formation en sciences paramédicales** incluant un centre de simulation
- **Le lancement des travaux d'extension de l'hôpital de zone** d'Allada, ainsi que la construction d'un hôpital de zone à Tchaourou et d'un hôpital psychiatrique à Allada
- **L'intégration de la télémédecine et la mise en place d'un Système d'Information Hospitalier (SIH)** garantissant la qualité des données et du pilotage public



Pharmacopée innovante au service de la santé pour tous



- **Structurer une filière nationale dédiée à la pharmacopée traditionnelle** pour mieux utiliser nos savoirs, apporter des solutions de santé aux populations et générer des emplois
- **Développer toute la chaîne de valeur en s'appuyant sur le secteur privé et les outils technologiques**, de la recherche et développement à la production, la commercialisation et le contrôle qualité
- **Mettre en place un mécanisme d'accréditation des tradipraticiens**, limité à la prescription de médicaments traditionnels certifiés pour renforcer la sécurité des patients
- **Nouer des partenariats stratégiques avec des pays à la pointe en la matière** pour renforcer nos capacités scientifiques et industrielles
- **Garantir l'accès à des médicaments sûrs, efficaces et abordables**

NOUVEAUX PROJETS

Afin d'améliorer durablement la qualité des soins et la sécurité des patients, les efforts seront focalisés au cours des prochaines années sur :

- **La prise en charge systématique des soins d'urgence vitale** pour toute la population béninoise via un dispositif de paiement différé
- **La mise en place d'un carnet de santé digital** (dossier patient électronique) pour chaque béninois adossé à un Système d'Information Hospitalier (SIH) généralisé à toutes les structures sanitaires
- **L'amélioration de l'environnement des centres de santé** en garantissant un accès à l'eau, à l'électricité, à internet et à des conditions d'assainissement adéquates (gestion des déchets, du linge, des toilettes, des eaux usées, etc.)
- **La construction d'un nouveau centre hospitalier international moderne à Parakou**
- **La construction et la mise en gestion déléguée de nouvelles structures sanitaires au secteur privé**
- **La structuration d'une filière innovante dédiée à la pharmacopée traditionnelle**, intégrant toute la chaîne de valeur (recherche et développement, production, commercialisation, contrôle, etc.) | [Q Voir détails](#)
- **La mise en place d'un accompagnement pour les acteurs privés du secteur de la santé** (garanties, incitations différenciées en fonction des zones géographiques, etc.) pour assurer une couverture territoriale complémentaire à celle du secteur sanitaire public
- **La mise en place d'un nouveau dispositif d'identification, de formation (initiale et continue) et d'accréditation des professionnels de la santé** pour améliorer la qualité des soins et la sécurité des patients en s'appuyant notamment sur la construction d'une nouvelle faculté de médecine et de centres de simulation
- **La généralisation progressive de la télémédecine et l'utilisation de l'Intelligence Artificielle (IA)** pour mieux soigner les patients et rendre les processus plus efficaces



Le Centre Hospitalier International de Calavi - CHIC

UNE PROTECTION SOCIALE SOLIDE POUR CHAQUE BÉNINOIS, À CHAQUE ÉTAPE DE SA VIE

CHEMIN PARCOURU

Depuis 2016, la politique de protection sociale a été profondément réorientée pour rompre avec l'assistanat et bâtir un modèle structuré, axé sur l'autonomisation, la prévention des vulnérabilités et l'impact durable à travers :

- Le déploiement d'une couverture santé au profit des populations vulnérables via le projet ARCH (Assurance pour le Renforcement du Capital Humain)
- Le passage d'une logique d'aides ponctuelles à des dispositifs durables : filets sociaux productifs GBESSEKE au profit d'environ 1 million de Béninois, autonomisation de plus de 500 000 femmes et jeunes filles via le projet SWEDD, et micro-assurances agricoles
- La réforme du cadre juridique de la famille, assurant une meilleure protection des femmes et des enfants

L'État a également renforcé la protection des personnes vulnérables à travers des mécanismes concrets tels que :

- La distribution de kits scolaires à plus d'1 million d'enfants vulnérables chaque année
- La réforme du dispositif national garantissant des droits effectifs aux personnes handicapées et une meilleure prise en charge des victimes de violences
- L'opérationnalisation de centres d'accueil d'enfants en situation difficile à Cotonou, Allada et Kandi
- Le renforcement de l'inclusion des personnes handicapées à travers une subvention de 364 millions de FCFA, la prise en charge d'enfants autistes et la mise en place du Crédit Inclusion

PROJETS EN COURS DE RÉALISATION

- **La généralisation du volet Assurance maladie** du projet Assurance pour le Renforcement du Capital Humain (ARCH) et l'opérationnalisation du volet retraite
- **La diversification des Guichets Uniques de Protection Sociale** (GUPS) à travers le renforcement des services offerts (services financiers, numériques, etc.)



Plateforme nationale de prestations sociales



La solidarité n'a de sens que si elle aide ceux qui en ont vraiment besoin. L'objectif est simple : que chacun reçoive l'aide qu'il faut, au bon moment pour une solidarité efficace et sur mesure.

Cela implique :

- **Identifier les personnes et les familles réellement en difficulté** et leur apporter l'aide dont elles ont besoin, selon leur situation
- **Mettre en place un registre national des ménages**, relié aux autres bases de données publiques telles que le Registre National des Personnes Physiques, et mis à jour régulièrement **pour repérer les situations difficiles persistantes et les coups durs de la vie**, comme la perte d'un emploi ou une maladie
- Distribuer les aides plus facilement grâce à **une plateforme unique et l'identification biométrique des personnes**
- **Verser les aides à temps grâce à un moyen de paiement réservé aux aides sociales**

NOUVEAUX PROJETS

Afin de renforcer l'impact des politiques de protection sociale, les initiatives suivantes sont proposées :

- **La création d'une plateforme nationale de prestations sociales** s'appuyant sur un registre national des ménages complet et dynamique, sécurisé par authentification biométrique | [Q Voir détails](#)
- **Le déploiement d'un programme national pour mieux intégrer les personnes en situation de handicap** combinant développement des compétences, insertion et accès à des équipements adaptés
- **La mise en place de mesures d'accompagnement des personnes du troisième âge**, avec des visites à domicile, notamment pour les plus pauvres et isolés
- **La mise en place d'un dispositif national de coordination** des efforts de protection sociale et de lutte contre l'extrême pauvreté pour améliorer l'impact des dépenses sociales
- **Le déploiement de transferts monétaires numériques** fléchés notamment dans les domaines de la santé (soins prénataux, vaccinations, etc.) et de l'éducation (fréquentation scolaire, maintien à l'école, etc.)
- **La mise en place d'un environnement favorisant la contribution du secteur privé à la protection sociale** des populations vulnérables
- **Le renforcement des structures d'accueil et de prise en charge des populations en situation de grande vulnérabilité** (victimes de violences basées sur le genre, personnes en situation de handicap, enfants déscolarisés, malades mentaux abandonnés, etc.)
- **La mise en place d'un SAMU social national** pour intervenir en urgence, orienter et accompagner les personnes en situation de grande précarité



L'EXCELLENCE POUR TOUS, DE LA MATERNELLE AU PREMIER EMPLOI

CHEMIN PARCOURU

Depuis 2016, la paralysie chronique de l'école béninoise a laissé place à un système stabilisé qui permet à chaque enfant béninois d'avoir plus de chances de réussir à l'école. Le taux de réussite est passé de 42% à 89% au CEP, de 16% à 77% au BEPC et de 30% à 73% pour le Baccalauréat, sous l'effet combiné des mesures ci-dessous :

- La construction de 9 000 salles de classe, la réhabilitation et l'équipement de 3 000 autres, ainsi que le renforcement de la qualité de l'enseignement par le recrutement et le redéploiement de plus de 37 000 Aspirants au Métier d'Enseignant (AME) dans l'enseignement maternel, primaire et secondaire
- L'extension de la couverture des cantines scolaires, offrant un repas chaud à environ 1,3 million d'écoliers dans plus de 80% des écoles primaires publiques et contribuant à une nette amélioration de la rétention scolaire (96% en 2023 contre 72% en 2016)
- La généralisation de la gratuité du 1^{er} cycle de l'enseignement secondaire pour les filles sur toute l'étendue du territoire et son extension au 2nd cycle (en moyenne 300 000 bénéficiaires par an)
- L'encadrement du droit de grève dans l'éducation afin d'assurer des années scolaires complètes et restaurer la crédibilité de l'école publique
- L'octroi de bourses à 45 000 apprenants inscrits dans les formations techniques et professionnelles dans tous les départements du Bénin
- La transformation structurelle de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle, avec la création de l'Agence pour le Développement de l'Enseignement Technique (ADET) et la modernisation des filières, des infrastructures et des curricula

En outre, des initiatives innovantes ont été déployées pour l'enseignement supérieur :

- La réorganisation de la carte universitaire avec l'émergence de 2 universités publiques pluridisciplinaires (Abomey – Calavi et Parakou) et 2 universités thématiques (Agriculture et Sciences)
- La formation et l'accompagnement de 9 000 apprenants à Sèmè City dont 2 170 étudiants dans des filières de pointe (informatique, numérique, design, IA, science des données), 260 chercheurs et 3 500 entrepreneurs, et plus de 3 000 sensibilisés aux nouvelles technologies (impression 3D, broderie numérique, audiovisuel, etc.)



Suivre chaque enfant du premier jour d'école au premier emploi

Un système éducatif performant doit permettre de suivre chaque apprenant, de la maternelle à l'université, afin de disposer d'informations fiables, en temps réel, pour orienter efficacement et améliorer la qualité de l'enseignement, à travers :

- **La mise en place d'un identifiant unique et d'un livret scolaire digital pour chaque apprenant** pour assurer un suivi continu des parcours et de personnaliser l'accompagnement
- **Le déploiement d'un système d'information**, assurant le suivi des apprenants et des enseignants (scolarisation effective, assiduité, besoins en formation, etc.)
- **La digitalisation des curricula, référentiels et contenus pédagogiques** pour harmoniser les pratiques et garantir la qualité de l'enseignement
- **La formation continue des enseignants (MOOC, vidéos, quizz)** afin de s'assurer de la qualité de l'enseignement dispensé

PROJETS EN COURS DE RÉALISATION

- **La construction et réhabilitation de 12 lycées techniques agricoles, 12 écoles professionnelles de formation agricole, 15 lycées techniques professionnels et 7 écoles de métiers de référence**, ciblant les secteurs économiques prioritaires : eau et assainissement ; menuiserie, bois et aluminium ; maintenance des véhicules et des équipements industriels ; numérique ; bâtiment et travaux publics ; énergie et développement durable et hôtellerie, tourisme et restauration
- **La construction, la réhabilitation et l'équipement de 6 lycées scientifiques, de 2 écoles normales supérieures scientifiques et de 6 lycées de jeunes filles** situés à Abomey, Porto-Novo, Ouidah, Lokossa, Parakou et Natitingou
- **La construction du campus principal de Sèmè City à Ouidah**, éco-campus développé sur un site de 330 ha et comprenant bâtiments académiques, plateaux techniques de pointe, logements et installations sportives et de loisirs pour un cadre de vie complet

NOUVEAUX PROJETS

Les nouvelles initiatives proposées permettront de capitaliser sur les acquis pour mieux répondre à l'ampleur des défis :

- **La transformation du système éducatif** à travers la numérisation des services et la mise en place d'un système d'information pour mieux accompagner les enseignants et les apprenants
| [Q Voir détails](#)
- **La création de parcours scolaires dédiés** (passerelles) pour permettre aux enfants déscolarisés et non scolarisés de revenir à l'école
- **La construction et l'équipement de structures pédagogiques modernes** (salles de classe, amphithéâtres, laboratoires, bibliothèques, etc.) à tous les niveaux d'enseignement
- **La généralisation de la gratuité de l'enseignement secondaire** pour les filles
- **La mise en place d'un cadre de formation en alternance** pour renforcer l'orientation vers les filières techniques et professionnelles et faciliter l'implication du secteur privé
- **L'alignement stratégique de l'offre universitaire** sur des filières prioritaires à forte employabilité (santé, agriculture, technologie, etc.) et la gratuité de l'enseignement dans ces domaines à travers des bourses
- **La généralisation des salles de classe numériques** dans tous les ordres d'enseignement
- **Le déploiement du télé-enseignement** et la création de campus numériques à Cotonou, Parakou, Natitingou, Porto-Novo et Abomey-Calavi
- **La mise en place progressive des "Sèmè City Hub"**, des espaces connectés et équipés offrant un accès à des formations d'excellence en ligne notamment dans les pôles de développement territorial
- **La modernisation et la délégation au secteur privé des services des œuvres universitaires** (reprise et extension du transport universitaire, construction de restaurants, extension de l'hébergement et réhabilitation des infrastructures existantes)
- **La création d'un fonds national d'innovation et de recherche** finançant des projets de R&D appliqués dans les secteurs prioritaires via des appels à projet.



UNE NUTRITION SAINES ET ACCESSIBLE À TOUS

CHEMIN PARCOURU

Longtemps fragmentée et faiblement structurée, la lutte contre la malnutrition manquait d'impact. Aujourd'hui, plus d'1,3 million d'enfants bénéficient chaque jour d'un repas chaud à l'école primaire. La prise en charge efficace des questions de nutrition a été possible grâce à :

- L'adoption d'une Politique Nationale d'Alimentation et de Nutrition, accompagnée de la création de l'Agence Nationale de l'Alimentation et de la Nutrition (ANAN), qui a permis de structurer l'action publique, de clarifier les responsabilités des différents acteurs et d'instaurer une coordination stratégique unifiée des interventions
- L'extension progressive du programme national des cantines scolaires qui permet désormais à plus d'1,3 million d'écoliers de bénéficier chaque jour d'un repas chaud, avec près de 80 % des écoles primaires publiques couvertes. Ce dispositif contribue à la sécurité alimentaire des enfants tout en soutenant la fréquentation et le maintien à l'école
- L'organisation à Cotonou en 2025 de la conférence internationale et la table ronde sur la nutrition qui ont permis de mobiliser plus de 250 milliards de FCFA en faveur d'interventions prioritaires, consolidant ainsi les perspectives de financement durable du secteur
- La supplémentation annuelle systématique en vitamine A et le déparasitage des enfants de moins de cinq ans qui ont été généralisés à l'échelle nationale, réduisant les carences en micronutriments et limitant l'impact des parasitoses intestinales sur la croissance et le développement
- La distribution de compléments nutritionnels aux femmes enceintes, aux mères allaitantes et aux enfants de 6 à 23 mois qui a été intensifiée, renforçant la prévention des déficits nutritionnels précoces

PROJETS EN COURS DE RÉALISATION

- **Le passage à l'échelle nationale du projet « 1000 jours+ »** pour généraliser les interventions ciblant la période critique de la conception jusqu'aux deux ans de l'enfant
- **L'extension du dispositif de cantines scolaires à 100% des écoles primaires publiques** et la mise en place d'incitations pour encourager le secteur de l'enseignement privé à mettre en place des cantines scolaires



Marché moderne de Ganhi

NOUVEAUX PROJETS

Afin de bâtir un système nutritionnel résilient, des réformes seront engagées à travers :

- **Le déploiement de l'initiative « Nutrition et capital humain »**, une approche intégrée pour garantir à chaque enfant béninois les conditions de son plein épanouissement | [Q Voir détails](#)
- **La construction d'unités de production de compléments alimentaires** pour les femmes enceintes et les enfants, afin de réduire l'importation et mieux protéger la santé des familles
- **La production et la distribution de semences améliorées** (maïs, riz, manioc, etc.) plus riches en vitamines et en fer, pour réduire l'anémie et la malnutrition
- **La promotion de jardins dans les villages et quartiers de ville** (légumes, petits élevages, etc.), avec formation et appui, pour permettre aux familles de mieux se nourrir par elles-mêmes



Nutrition pour l'avenir



- **Investir dans l'enfant, c'est investir dans la nation.** Il faut donc garantir un suivi nutritionnel de qualité à tous les enfants, de la naissance jusqu'à l'entrée à l'école
- Les études démontrent que les interventions combinant nutrition, santé primaire, éducation et protection sociale produisent les rendements les plus élevés en termes de capital humain
- **Dès la grossesse, chaque mère bénéficiera d'un accompagnement nutritionnel adapté.** Durant les 1000 premiers jours, une supplémentation ciblée assurera le développement optimal du cerveau et du corps. À l'âge préscolaire, des programmes de stimulation cognitive et une alimentation équilibrée prépareront chaque enfant à entrer à l'école dans les meilleures conditions
- **Sur les volets santé primaire, éducation et protection sociale,** l'ambition est de poursuivre et de systématiser les efforts d'investissement engagés, en les articulant dans une chaîne cohérente et intégrée autour de l'enfant
- **Prêt pour l'école puis prêt pour l'emploi : c'est à cette condition que chaque enfant du Bénin deviendra acteur du développement national**



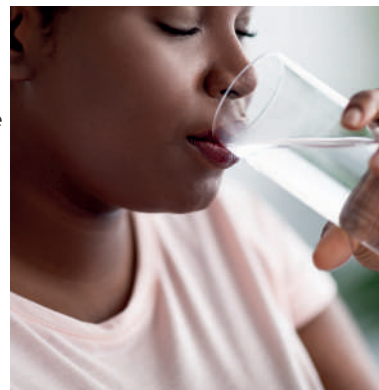
L'EAU POTABLE, POUR TOUS ET PARTOUT

CHEMIN PARCOURU

Sur la dernière décennie, l'Etat a investi près de 630 milliards de FCFA afin de rendre l'eau potable accessible à tous. Ces investissements, répartis sur l'étendue du territoire national ont permis d'accroître de manière significative le taux de desserte en eau potable.

En milieu urbain, en 10 ans, l'accès à l'eau potable s'est considérablement amélioré, avec un taux de desserte qui est passé de 53% à 77%, grâce notamment :

- Au renforcement des systèmes d'alimentation en eau potable dans les villes d'Abomey, Agbangnizoun, Bohicon, Dassa-Zoumé, Djidja, Glazoué, Ouidah, Savè, Za-Kpota, et Zogbodomey, permettant aux populations d'avoir de l'eau potable au plus près de leurs domiciles
- À la création en 2024 de la Société Béninoise des Infrastructures de l'Eau (SoBIE SA) avec pour objectif de gérer les infrastructures, les installations, les équipements et les matériels affectés au service public de l'approvisionnement en eau potable



En milieu rural, sur la même période, le taux de desserte a quasiment doublé pour atteindre désormais 84%, grâce à l'effet combiné de plusieurs interventions :

- La création en 2017 de l'Agence Nationale d'Approvisionnement en Eau Potable en Milieu Rural qui a favorisé l'équipement de plus de 1 200 villages entre 2021 et 2025 en matière de systèmes d'adduction d'eau potable multi-villages, soit plus du double de ce qui existait en 2016
- La desserte en eau potable de plus de 3 millions de nouvelles personnes depuis 2016 contre un peu plus de 3 millions de 1990 à 2016
- L'installation de 161 Systèmes d'Approvisionnement en Eau Potable multi-villages avec des ouvrages neufs, équipés de tuyaux PEHD (tube polyéthylène haute densité) pour réduire les pertes et garantir la qualité de l'eau
- La mise en place d'une subvention sur le coût d'accès au branchement à domicile permettant de ramener les frais d'abonnement à 10 000 FCFA au lieu de 85 000 FCFA

Créée en 2020, l'Agence Nationale de Contrôle de Qualité des Produits de Santé et de l'Eau contrôle aussi bien les eaux utilisées par les ménages que les eaux conditionnées produites et distribuées par les opérateurs, afin de garantir à l'ensemble de la population un accès durable à une eau potable répondant aux normes de qualité et de sécurité.

PROJETS EN COURS DE RÉALISATION

- **L'accélération de la mise en œuvre du projet « Equité »** qui vise le renforcement des systèmes d'approvisionnement en eau potable existants et la construction de 77 nouveaux systèmes dans les zones critiques
- **La poursuite de la mise en œuvre du programme de réhabilitation des adductions d'eau villageoises** existantes, de renforcement et de densification des réseaux de distribution

NOUVEAUX PROJETS

Les efforts seront focalisés sur 5 initiatives majeures :

- **La mise en place d'un programme national « Eau pour tous »** assurant un accès universel et permanent à l'eau potable aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural, avec pour ambition d'assurer l'accès à l'eau dans 100 % des localités et un accès de proximité à chaque ménage
- **Le déploiement d'un programme d'alimentation en eau potable dans chaque école et chaque structure sanitaire**, afin d'assurer un accès durable aux services sociaux essentiels dans 100% de ces établissements | [Q Voir détails](#)
- **La mise en œuvre d'une politique nationale de retenue d'eau**, destinée à accroître la capacité de production d'eau potable par une meilleure mobilisation des eaux pluviales et la construction de grands barrages et de retenues d'eau sur toute l'étendue du territoire national
- **La mise en œuvre d'un programme de réduction des pertes d'eau** pour passer de 32% à 15% afin d'avoir plus de marges de manœuvre pour investir dans la disponibilité permanente d'une eau potable de qualité
- **L'instauration d'un mécanisme facilitant l'accès des Petites et Moyennes Entreprises béninoises à au moins 50 % des marchés publics** dans le secteur de l'eau (construction, réhabilitation, gestion, maintenance, etc.)



Eau pour tous

- **314 nouveaux systèmes d'approvisionnement en eau potable multi-villages** seront construits afin d'atteindre la desserte universelle en milieu rural
- **Des forages sécurisés équipés de pompes modernes et de capteurs intelligents**, ainsi que des infrastructures de rétention d'eau multi-usages seront installés dans les villages dépourvus d'accès à l'eau potable
- **18 nouveaux projets structurants** seront lancés en milieu urbain pour garantir l'accès à l'eau potable à l'ensemble de la population des villes
- **Toutes les écoles et structures sanitaires** ne disposant pas encore d'un accès aux services essentiels seront identifiées et prises en charge de manière prioritaire
- **En combinant infrastructures modernes, technologies intelligentes de suivi et ciblage précis des zones les plus vulnérables**, ces actions permettront au Bénin de franchir une étape décisive vers la garantie d'un accès universel, équitable et durable à l'eau potable pour chaque Béninois, où qu'il se trouve sur le territoire



UN CADRE DE VIE SAIN, RÉSILIENT ET ATTRACTIF POUR TOUS LES BÉNIÑOIS

CHEMIN PARCOURU

Depuis 2016, le cadre de vie des Béninois s'est amélioré de façon manifeste, comme l'illustre l'aménagement de 425 km de voiries urbaines dans 15 villes grâce au projet "Asphaltage". Cette dynamique s'est poursuivie à travers d'autres réalisations majeures notamment :

- L'amélioration de la salubrité urbaine avec la création de la Société de Gestion des Déchets et de la Salubrité (SGDS) qui permet la collecte de plus de 1,5 million de tonnes de déchets annuellement, la destruction de dépotoirs sauvages, la construction de 3 stations modernes de traitement des boues de vidange à Abomey-Calavi, Sèmè-Podji et Parakou ainsi que la construction de plusieurs centres de transfert, de tri-valorisation et de centres d'enfouissement technique
- La réduction durable des risques d'inondation avec la réalisation de 136 km d'infrastructures de drainage des eaux de pluie et l'assainissement de 35 bassins versants dans Cotonou
- La réforme du cadastre national, avec la mise en place d'un système numérique unique d'identification des parcelles et son déploiement progressif dans les 77 communes
- La construction de la Cité ministérielle à Cotonou et de 12 cités administratives départementales
- La stabilisation des 125 km de littoral béninois à travers la protection de 27 km de côte contre l'érosion
- La mise en place d'un vaste programme de reboisement portant sur plus de 80 000 hectares de forêts ainsi que la réhabilitation de 14 forêts classées

PROJETS EN COURS DE RÉALISATION

- **L'extension des travaux d'asphaltage à d'autres grandes villes** (Abomey-Calavi, Djougou, Kandi, Porto-Novo)
- **La mise en œuvre du Projet de Mobilité Urbaine Durable dans le Grand Nokoué**, associant transport multimodal et électrification de 65 000 moto-taxis
- **La poursuite du programme d'assainissement** de Porto-Novo, Sèmè-Podji, Pobé et Parakou



Agent de collecte de la Société de Gestion des Déchets et de la Salubrité (SGDS)

NOUVEAUX PROJETS

Pour améliorer le cadre de vie de tous les Béninois, partout dans le pays :

- **La mise en place d'un programme d'accès au logement** aidant les familles à obtenir des terrains viabilisés et à améliorer leur habitat grâce à des subventions ciblées et des crédits à taux réduit garantis par l'État
- **La rénovation de 1 000 quartiers et villages vulnérables** incluant routes, caniveaux, éclairage public et espaces verts | [Q Voir détails](#)
- **L'extension du cadastre numérique à toutes les villes et zones rurales**
- **Le renforcement de la mobilité urbaine dans le Grand Nokoué** via un ticket unique multi-transport et le développement du transport fluvial | [Q Voir détails](#)
- **La mise en place de l'économie circulaire pour trier 50 % des déchets**, protéger l'environnement et créer des emplois



Réseau de bateaux-bus dans le Grand Nokoué

- **3 embarcadères modernes seront aménagés sur le lac Nokoué pour relier Cotonou, Porto-Novo et Abomey-Calavi**, avec pour objectif de transporter 270 000 personnes dans une première phase, puis 360 000 passagers quotidiens à terme
- **Plusieurs lignes régulières de bateaux-bus seront mises en service** avec des horaires fixes, consultables et réservables à tout moment en ligne
- **Le réseau de bateaux-bus sera pleinement intégré au système de transport urbain** : connecté au ticket unique et articulé avec les correspondances bus, voitures et zémidjans, il facilitera les déplacements fluides entre la lagune, les grandes voies de circulation et les quartiers
- **En offrant une alternative moderne, accessible et connectée aux modes de transport traditionnels, ce réseau lagunaire transformera durablement la mobilité urbaine dans la métropole du Grand Nokoué**, réduisant les temps de trajet, désengorgeant les axes routiers saturés et améliorant le quotidien de centaines de milliers de Béninois



Rénovation de 1 000 quartiers et villages vulnérables

- **Un programme de rénovation de 1 000 quartiers et villages vulnérables sera lancé** afin d'apporter progressivement les infrastructures essentielles, en améliorant le quotidien de centaines de milliers de familles
- **Les interventions s'appuieront sur l'existant** et privilégieront une amélioration progressive des quartiers en intégrant les savoir-faire locaux
- **Les aménagements ne se limiteront pas à l'asphaltage** : des rues seront ouvertes ou stabilisées, des caniveaux construits pour évacuer les eaux de pluie et un éclairage solaire installé pour sécuriser les déplacements
- **Des petits espaces verts** seront aménagés pour rafraîchir et créer des lieux de rencontre.
- **Des points de collecte de déchets** avec poubelles collectives seront également installés pour améliorer la propreté
- **Dans les quartiers lacustres**, des aménagements permettront d'apporter assainissement, électricité, connectivité et accès sécurisés aux habitations

LE BÉNIN, NATION SPORTIVE ET RAYONNANTE

CHEMIN PARCOURU

En moins d'une décennie, le sport béninois est passé d'un secteur marginal à un secteur en plein essor. Le pays a multiplié par 50 les financements au sport et accueille désormais des compétitions internationales. Cette trajectoire a été rendue possible grâce à :

- La réforme de la gouvernance du sport, le renforcement du cadre réglementaire et l'appui institutionnel et financier accru aux fédérations sportives nationales
- La mise en place d'une taxe dédiée au financement du sport, instaurant une contribution structurée des grandes entreprises au développement durable du secteur
- La modernisation des infrastructures sportives et de loisirs, incluant la construction et la rénovation de 25 stades et complexes communaux et la mise à niveau progressive des équipements sportifs selon des standards internationaux
- La création de 164 classes sportives et l'organisation de championnats et ligues scolaires ainsi que la tenue des jeux universitaires, afin d'améliorer la pratique sportive à l'école et permettre la détection de jeunes talents
- L'appui à la pratique sportive structurée et professionnalisée, avec l'organisation régulière de championnats nationaux, le soutien accru aux disciplines sportives, des subventions aux fédérations et clubs portées de 79,5 millions de FCFA en 2016 à 4,5 milliards de FCFA en 2025, et une prise en charge annuelle de 3,5 milliards de FCFA pour la préparation et la participation des équipes nationales aux compétitions internationales
- L'organisation d'événements sportifs internationaux, notamment le championnat du monde de pétanque et les rencontres internationales de Coupe Davis

PROJETS EN COURS DE RÉALISATION

- **L'extension à l'échelle nationale des classes sportives**
- **La poursuite de la construction de stades omnisports** sur toute l'étendue du territoire
- **La construction de l'Académie Nationale des Sports** dédiée à 6 disciplines prioritaires (football, basketball, volleyball, handball, tennis et athlétisme)
- **L'accueil et la structuration de rendez-vous sportifs internationaux majeurs** afin de renforcer le rayonnement du pays, stimuler l'économie du sport et rendre conforme les infrastructures aux standards internationaux
- **Le déploiement d'un projet de synergie éducative et sportive dès le primaire** afin de développer les capacités psychomotrices et cognitives des enfants avant 10 ans



Stade Mathieu Kérékou

NOUVEAUX PROJETS

Afin de positionner le Bénin comme une nation sportive, plusieurs projets seront engagés, à savoir :

- **La construction d'infrastructures sportives de proximité dans chacun des 546 arrondissements** pour permettre à tous les jeunes de pratiquer le sport près de chez eux
| [Q Voir détails](#)
- **La rénovation des centres de jeunes et loisirs** pour en faire des lieux d'activités sportives et culturelles, et l'amélioration de l'encadrement sportif des jeunes après l'école
- **La construction de pôles de formation** pour détecter, former et accompagner les jeunes talents du pays
- **La mise en place de bourses sportives** pour soutenir les espoirs nationaux
- **La réforme des formations aux métiers du sport** à l'Institut National de la Jeunesse et des Sports pour mieux former les entraîneurs et encadrants



Le sport partout et pour tous

- **Des investissements seront réalisés** pour construire des terrains et espaces sportifs modernes dans chacun des 546 arrondissements du pays, accessibles à tous sans exception
- **Ces infrastructures seront gérées et animées en partenariat avec les communes et les fédérations sportives**, afin d'y organiser régulièrement des compétitions, des activités scolaires et des événements sportifs de proximité
- **Un dispositif rigoureux de maintenance et de renouvellement des équipements** sera mis en place, adossé à un système de suivi technique permettant de prévenir toute dégradation prématurée et de garantir la durabilité des investissements
- **Des indicateurs de fréquentation seront systématiquement suivis** (nombre d'utilisateurs, disciplines pratiquées, tranches d'âge) afin d'orienter les investissements futurs au plus près des besoins et des préférences des populations
- **En dotant chaque arrondissement d'un espace sportif moderne et vivant**, le Bénin offrira à chaque citoyen, dès son plus jeune âge, les conditions nécessaires pour pratiquer une activité physique régulière, favorisant ainsi la santé, le lien social et l'émergence de nouveaux talents sportifs sur l'ensemble du territoire



Équipe nationale féminine de football





“ Amplifier la croissance
en donnant plus de
place au secteur privé
national

PRIORITÉ

2

**Une économie
diversifiée et
compétitive**

UNE AGRICULTURE INNOVANTE, SOURCE DE PROSPÉRITÉ POUR CHAQUE PRODUCTEUR

CHEMIN PARCOURU

En dix ans, le Bénin a bâti l'un des secteurs agricoles les plus performants de la sous-région à travers des projets structurants et des investissements massifs :

- Le quadruplement des périmètres irrigués, passés de 6 200 ha en 2016 à plus de 26 000 ha en 2025, permettant de renforcer la maîtrise de l'eau et de réduire la dépendance à la pluviométrie
- L'augmentation des superficies labourées à l'aide d'engins mécanisés, passées à plus de 400 000 ha (contre 260 400 ha en 2016), combinée à la mise à disposition de plus de 3 000 kits de tracteurs subventionnés et à la formation de milliers de tractoristes et mécaniciens
- L'amélioration de l'organisation des filières agricoles et de la concertation entre acteurs à travers la structuration de 8 interprofessions en 2025, contre 3 en 2016
- La priorisation de 13 filières locomotives facilitant une hausse inédite de la production agricole, comme l'illustrent notamment le doublement de la production de riz (525 000 tonnes en 2025 contre 204 000 avant 2016) et le triplement de la production de soja (422 000 tonnes) ainsi que le passage du Bénin au rang de premier producteur africain de coton (641 000 tonnes en moyenne sur les 5 dernières campagnes)
- La mise en place de 7 pôles de développement agricole et de 5 sociétés spécialisées autour de segments stratégiques : mécanisation (SoNaMA), semences (SoDeSeP), aménagement/irrigation (SoBAA), agrégation (SoDAPA), aviculture (SoDeFA) ainsi que de l'Agence de Développement de l'Élevage des Ruminants (ADER)
- La facilitation du financement de près de 10 483 projets agricoles pour un montant global de 89 milliards de FCFA à travers le Fonds National de Développement Agricole (FNDA)
- L'augmentation de la production de viande (+86%) et d'œufs (+63%) entre 2016 et 2025 ainsi que l'accroissement de 77% de la production halieutique entre 2016 et 2024 ont contribué à renforcer l'offre locale en produits animaux

PROJETS EN COURS DE RÉALISATION

- **La construction d'un nouveau laboratoire d'une capacité de 13,5 millions de vitro plants** pour moderniser les cultures d'ananas, de banane et de manioc et augmenter les rendements
- **La mise en œuvre du programme « 5 000 entrepreneurs avicoles »** pour l'augmentation de la production locale de volailles
- **La construction d'une ferme de 20 000 hectares** pour développer la production industrielle de viande bovine
- **La construction de débarcadères de pêche** dans les principales villes côtières





Femme tractoriste à Bembéréké

NOUVEAUX PROJETS

Pour accélérer la transformation du secteur agricole, les priorités porteront sur :

- **La mise en place d'un système de protection sociale des agriculteurs** (assurance agricole, épargne, retraite) pour sécuriser leurs revenus et soutenir l'augmentation des rendements
[| Q Voir détails](#)
- **L'amélioration de l'accès au financement des producteurs** grâce à un dispositif de financement adapté et au renforcement du Fonds National de Développement Agricole (FNDA)
- **La modernisation de l'agriculture par le numérique** à travers l'agritech (l'agriculture de précision via drones, IA et capteurs), des outils de suivi des cultures, la traçabilité des produits et un meilleur accès aux marchés, y compris à l'export
- **Le lancement d'un programme d'irrigation** porté par un effort national de construction de retenues d'eau et la construction de centres de mécanisation accessibles aux producteurs
- **La création d'un centre national de recherche génétique** pour améliorer la qualité des animaux d'élevage et développer la production aquacole



Dispositif de prévoyance, d'assurance et de retraite

- **Un nouveau dispositif d'encadrement des producteurs sera mis en place**, combinant semences à haut rendement, intrants de qualité, mécanisation et pratiques agricoles améliorées, avec pour objectif à terme de tripler les rendements de certaines filières (manioc, maïs, etc.) et de doubler les rendements pour d'autres filières (cajou, riz, soja, karité, etc.)
- **La production sera répartie en trois parts** : une part destinée au revenu immédiat du producteur, une part affectée au remboursement des intrants, et une part constituant un fonds de prévoyance et de retraite agricole, garantissant à chaque agriculteur une sécurité financière sur le long terme
- **Un mécanisme de rachat et de revente partielle des récoltes sera déployé pour alimenter ce fonds de protection (épargne, assurance récolte et retraite)** et garantir une compensation aux agriculteurs dont les récoltes seraient insuffisantes, sécurisant ainsi durablement leurs revenus face aux aléas climatiques et économiques
- **En modernisant les pratiques agricoles tout en structurant la protection sociale des producteurs**, ce dispositif contribuera à transformer durablement les conditions de vie du monde rural béninois

DES CHAMPIONS BÉNINOIS POUR CONQUÉRIR LES MARCHÉS MONDIAUX

CHEMIN PARCOURU

Grâce à la Zone Industrielle de Glo-Djigbé (GDIZ), qui a permis de créer plus de 20 000 emplois en moins de trois ans, le Bénin a pris un véritable virage industriel. Cette dynamique a été soutenue par :

- Le renforcement de l'attractivité des zones industrielles de Sèmè-Podji et de Gakpé grâce à une amélioration significative de la disponibilité de l'énergie électrique. Le nombre d'unités industrielles installées à Sèmè-Podji est passé de 4 unités en 2016 à 19 aujourd'hui, avec plus de 12 000 emplois générés contre 1 000 auparavant
- L'adoption d'un nouveau code des investissements qui a conduit à l'agrément d'une cinquantaine de projets industriels privés d'un montant total d'investissements estimé à plus de 225 milliards de FCFA

Parallèlement, le pays a initié un programme de construction de 35 marchés modernes dont 21 marchés de détails (plus de 25 800 espaces marchands) et 2 marchés de gros (1 280 emplois directs créés) déjà construits.

En outre, un cadre plus favorable au développement et à la structuration des Petites et Moyennes Entreprises (PME) a été progressivement consolidé par :

- L'instauration d'un guichet unique dédié à la promotion des PME à travers la création de l'Agence de Développement des Petites et Moyennes Entreprises (ADPME)
- Le renforcement des capacités de 1 613 dirigeants d'entreprise sur l'éducation financière, la gestion des entreprises, la logistique, etc.

De façon transversale, la réforme de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin a permis de la positionner comme un véritable centre de services au profit des opérateurs économiques.

PROJETS EN COURS DE RÉALISATION

- **La poursuite du projet d'aménagement de la zone industrielle de Glo-Djigbé (GDIZ)** sur l'ensemble du site de 1 640 ha
- **L'accélération de la construction des marchés modernes**
- **L'opérationnalisation de la Zone économique transfrontalière Bénin - Nigéria de Kétou**



Marché de Aidjedo

NOUVEAUX PROJETS

Nous renforcerons la création de richesse et d'emplois durables à travers :

- **La mise en place d'un fonds de développement industriel** destiné à accompagner l'émergence des champions nationaux, accélérer l'industrialisation et renforcer la transformation locale | [Q Voir détails](#)
- **Le développement d'unités industrielles de transformation à façon**, accessibles à tous les producteurs et leur permettant de transformer sur place ce que nos terres produisent
- **La mise en place d'un tarif industriel attractif** avec un mécanisme garantissant aux industriels un accès continu à l'énergie à un prix stable
- **La création d'une filière d'industrie de base**, notamment à travers des unités de production de pièces de rechange industrielles adossées à des écoles de formation technique et professionnelle



Fonds de développement industriel

L'objectif de ce fonds est d'accompagner l'émergence de champions nationaux, d'accélérer l'industrialisation et de renforcer la transformation locale. Il se traduira concrètement par :

- **La création d'unités industrielles de transformation des matières premières** dans les pôles de développement territorial, accessibles à l'ensemble des producteurs
- **La sélection ciblée d'entreprises à fort potentiel**, opérant dans les secteurs prioritaires et disposant de perspectives de croissance significatives
- **La mise en place de mécanismes favorisant les rapprochements stratégiques, les fusions et les regroupements**, afin d'atteindre une taille critique, de mutualiser les capacités et de renforcer la compétitivité
- **L'accompagnement à l'émergence d'entreprises nationales de référence à vocation internationale**, capables de s'intégrer pleinement dans les chaînes de valeur mondiales



Usine de production de textiles au sein de la Zone Industrielle de Glo-Djigbé (GDIZ)

DE L'ÉLECTRICITÉ POUR TOUS ET PARTOUT

CHEMIN PARCOURU

Au cours de la dernière décennie, le pays est sorti de la précarité énergétique en doublant le taux d'accès à l'électricité (de 30% à 61%) grâce à des réformes structurantes et des investissements majeurs, notamment :

- L'augmentation de la production nationale d'électricité, atteignant 215 MW en 2025, contre une dépendance presque totale à l'importation en 2015, grâce notamment à la construction de la centrale électrique thermique de Maria-Gléta 2 (127 MW) et la centrale solaire de Pobè (75 MWc)
- Le raccordement de plus de 67 000 nouveaux ménages entre 2016 et 2025, bénéficiant à environ 500 000 nouvelles personnes, soit 7 fois plus que le nombre de ménages raccordés avant 2016, avec un coût de raccordement divisé par 5 (20 000 FCFA aujourd'hui contre 99 000 FCFA en 2016)
- L'électrification de plus de 633 nouvelles localités contre 125 localités électrifiées en 2016
- L'amélioration de l'éclairage public grâce à l'installation de plus de 100 000 lampadaires sur le réseau depuis 2016
- La stabilisation de l'approvisionnement en énergie des usines, avec une réduction notable des interruptions et une amélioration des heures de disponibilité du service électrique industriel, permettant une augmentation de la productivité et une meilleure compétitivité locale

PROJETS EN COURS DE RÉALISATION

- **La construction de 4 centrales photovoltaïques** (Bohicon, Djougou, Parakou et Natitingou) cumulant 50 MW
- **L'accélération du projet « Lumière du Bénin »** visant le déploiement de l'éclairage de toutes les localités du Bénin
- **La finalisation du projet de construction d'un terminal flottant** de stockage et de regazéification (FSRU) dans le Port de Cotonou en vue de la fourniture du gaz pour le fonctionnement des centrales thermiques de Maria-Gléta



Plan massif d'accès à l'électricité



- **Lancer un plan de pré-électrification dans les zones éloignées du réseau** à travers le déploiement massif de solutions intermédiaires d'accès à l'électricité (kits solaires, mini-réseaux solaires ou hybrides, etc.)
- **Mettre en œuvre la campagne nationale « se brancher aujourd'hui, payer plus tard »**, permettant de subventionner le coût de branchement et d'installation intérieure afin d'augmenter rapidement le nombre de ménages raccordés
- **Nouer des partenariats avec le secteur privé** pour la production locale de compteurs électriques intelligents
- **Déployer progressivement les compteurs intelligents** tout en remplaçant les compteurs existants afin d'améliorer la gestion du réseau et la facturation

NOUVEAUX PROJETS

- **La mise en place d'un plan national massif d'accès à l'électricité**, combinant une politique de pré-électrification et de subvention du coût de branchement et d'installation intérieure ainsi que l'installation des compteurs intelligents | [Q Voir détails](#)
- **L'accroissement graduel de la capacité de production d'électricité** en rajoutant au moins 100 MW supplémentaires tous les deux ans, en complément de la construction de la centrale de Glo-Djigbé, adossé à un projet de construction d'infrastructures de stockage d'énergie photovoltaïque
- **La construction et la mise en service du complexe hydroélectrique de Dogo-Bis**, incluant une centrale hydroélectrique de 128 MW et un barrage créant un réservoir de 1,7 milliard de m³, permettant une production annuelle estimée à 342 GWh d'énergie propre, une réduction d'environ 40 % des risques d'inondation et une amélioration de la sécurité de l'approvisionnement en eau pour l'irrigation
- **Le déploiement d'un plan de sécurisation de l'énergie primaire** afin de favoriser le développement industriel et la production d'électricité, à travers la sécurisation de l'approvisionnement en provenance du Nigéria via la construction d'une infrastructure de transport dédiée combiné au développement de gaz naturel béninois | [Q Voir détails](#)
- **L'accélération du programme de montée en compétence nationale des talents**, adossé à l'opérationnalisation de l'École des Métiers de l'Énergie et des programmes d'immersion des jeunes sur les projets en cours d'exécution



Plan de sécurisation de l'énergie primaire

L'énergie primaire (gaz, fioul lourd) représente environ deux tiers du coût de production de l'électricité thermique. Sa sécurisation est une condition indispensable pour que les résultats de l'effort national d'accroissement des capacités de production soient pleinement visibles :

- **La construction d'un gazoduc Bénin-Nigeria** permettra de doubler la capacité d'acheminement, de réduire la dépendance à des canaux insuffisamment fiables et de garantir un approvisionnement robuste et compétitif
- **Des infrastructures de stockage de gaz liquéfié constituant des réserves stratégiques** seront mises en place pour assurer la continuité de la production électrique en cas de rupture d'approvisionnement
- **L'exploration des ressources nationales en gaz sera engagée dans une logique d'autonomisation progressive** et de consolidation durable des bases énergétiques du pays

En sécurisant ainsi l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement en énergie primaire, **le Bénin se donnera les moyens de garantir une production électrique stable**, compétitive et résiliente, au service de son développement économique et du bien-être de sa population.

DES INFRASTRUCTURES QUI CONNECTENT ET DYNAMISENT CHAQUE TERRITOIRE

CHEMIN PARCOURU

En dix ans, le Bénin a rattrapé un demi-siècle de retard en construisant 3 000 km de routes bitumées reliant ainsi les 77 communes. Parmi les autres réalisations majeures figurent notamment :

- L'extension du réseau de pistes rurales à plus de 14 000 km, contre 12 600 km en 2016, facilitant l'accès aux zones rurales et leur intégration aux marchés et aux services essentiels
- La construction d'une dizaine de ponts modernes sur toute l'étendue du territoire dont Malanville, Womey 1&2, Tovegbame, Affon, Alafiarou, Djidjozoun, Tchitto, Pahou/Toho et d'une vingtaine de ponts métalliques
- La création de la Société des Infrastructures Routières et de l'Aménagement du Territoire (SIRAT) en 2021, ayant permis d'améliorer la réalisation de nouveaux ouvrages routiers, l'entretien du réseau routier et la gestion des postes de péage
- La réhabilitation et la mise aux normes internationales de l'aéroport international Bernardin Gantin de Cotonou, marquées par la modernisation de la piste d'atterrissage et la construction d'un nouveau terminal ainsi que d'infrastructures logistiques ayant permis d'accueillir environ 550 000 passagers en 2025 et d'assurer le transport de plus de 7 700 tonnes de fret aérien
- La mise en gestion déléguée du Port autonome de Cotonou (PAC), accompagnée d'un plan directeur de modernisation de plus de 500 milliards de FCFA, ayant permis une amélioration significative des performances portuaires

PROJETS EN COURS DE RÉALISATION

- **La poursuite de la modernisation de l'aéroport international de Cotonou** afin de pouvoir accueillir à terme 2 millions de passagers par an
- **La poursuite du développement du quai fruitier, pour atteindre une capacité de plus de 25 000 tonnes de fret**, et l'intégration des opérateurs du marché de gros de Calavi pour faciliter l'exportation des produits agricoles frais et transformés
- **La construction des 45 km du Contournement Nord de Cotonou (CONOCO)**



Route des pêches

NOUVEAUX PROJETS

Pour mieux déplacer les personnes et les marchandises et connecter davantage le Bénin au monde, les efforts seront focalisés sur :

- **L'opérationnalisation de l'aéroport de Tourou**
- **Le renforcement de la connectivité transversale Est-Ouest** à travers l'aménagement d'axes structurants, tels que Natitingou – Kerou et Prékété – Tchaourou | [Q Voir détails](#)
- **Le développement du transport fluvial** le long du fleuve Ouémé, pour les passagers et les marchandises comme alternative complémentaire à la route
- **La modernisation du transport routier**, avec le renouvellement de 50% du parc de camions à travers des mécanismes de financement de type crédit-bail et l'aménagement d'aires de repos sécurisées le long des grands axes
- **La mise en place d'un terminal dédié aux hydrocarbures à Sèmè-Podji**, avec le développement des activités logistiques et économiques liées au pétrole dans cette zone



Renforcement de la connectivité Est-Ouest du pays

L'objectif est de doter le Bénin d'un réseau routier mieux connecté et plus résilient, afin de faciliter la circulation des personnes et des marchandises, renforcer les échanges interrégionaux et réduire durablement les inégalités territoriales :

- **Un premier axe transversal sera créé pour relier le Nord-Ouest au Nord-Est en connectant Natitingou - Guilmaro - Kérou**
- **Un second axe transversal sera créé afin de permettre aux populations de relier plus rapidement le Centre-Ouest au Centre-Est en connectant Prékété - Bassila - Beterou à Tchaourou** afin de favoriser la continuité du réseau routier national
- **Autour de ces axes majeurs, des routes secondaires seront construites ou réhabilitées** pour relier les communes voisines, afin de faciliter les échanges et offrir un accès direct aux territoires enclavés
- **L'ensemble de ces infrastructures sera sécurisé et entretenu dans la durée** grâce à la construction de ponts aux points stratégiques, au renforcement des zones fragiles et à l'aménagement d'aires de repos pour les transporteurs



Port Autonome de Cotonou

LE BÉNIN, DESTINATION TOURISTIQUE D'EXCELLENCE

CHEMIN PARCOURU

En dix ans, le Bénin a su faire du tourisme un levier stratégique de diversification économique et de rayonnement international, à travers des investissements et des réalisations majeurs :

- Plus de 1 250 milliards de FCFA mobilisés pour le développement de projets dans le tourisme, la culture et les arts, traduisant un engagement budgétaire inédit de l'État béninois dans ces secteurs
- L'organisation de grands événements culturels à fort impact touristique, constituant des leviers puissants de rayonnement international et d'attraction de visiteurs :
 - Les Vodun Days à Ouidah, avec une croissance spectaculaire de la fréquentation : 435 000 participants en 2025 et plus de 700 000 en 2026
 - Le Festival des Masques à Porto-Novo, événement célébrant les traditions des sociétés à masques du Bénin, attirant des visiteurs nationaux et internationaux
 - La fête de la Gaani à Nikki, célébration royale Baatonu annuelle offrant une expérience culturelle authentique et unique dans la sous-région
- Le développement de projets majeurs de revalorisation du patrimoine culturel, faisant du Bénin une référence africaine en matière de tourisme mémoriel et patrimonial :
 - Le Musée des Rois et des Amazones du Danxomè à Abomey
 - Le Musée International du Vodun à Porto-Novo
 - Le Musée International de la Mémoire de l'Esclavage à Ouidah
 - Le palais royal et l'arène de la Gaani à Nikki
 - Le Bateau du Départ sur la plage de la cité historique de Ouidah
- Le déploiement de la nouvelle marque-pays « Bénin, Un Monde de Splendeurs », lancée fin 2025, positionnant le Bénin comme une destination africaine majeure, à la croisée de la tradition, de l'histoire et de la modernité
- Le développement de projets hôteliers majeurs en partenariat avec des enseignes internationales de référence permettant de bâtir une offre d'hébergement haut de gamme

PROJETS EN COURS DE RÉALISATION

- **La mise en service du complexe touristique de la Marina de Ouidah**, hub de tourisme culturel et mémoriel
- **L'opérationnalisation de la station balnéaire d'Avlékété**, structurant une offre haut de gamme de tourisme balnéaire, naturel et sportif
- **L'aménagement de la station balnéaire urbaine d'Akpakpa**, renforçant l'offre de loisirs et d'hébergement à Cotonou
- **La réhabilitation de la cité lacustre de Ganvié**, améliorant le cadre de vie des populations et l'attractivité touristique du site
- **L'opérationnalisation de l'École des Métiers du Tourisme, de l'Hôtellerie et de la Restauration (EMTHR)**



Bouche du Roy, Grand Popo



NOUVEAUX PROJETS

Atteindre 2,5 millions de visiteurs internationaux par an à l'horizon 2033, doubler la contribution du tourisme au PIB et créer massivement des emplois passera par :

- **Le développement de pôles touristiques labellisés « Villes et Villages de Splendeurs »**, valorisant savoir-faire, produits locaux et patrimoine
[Q Voir détails](#)
- **Le développement du Parc national des Monts Kouffé – Wari Maro** comme destination de safari haut de gamme en Afrique de l'Ouest
- **L'aménagement de la station balnéaire de Grand-Popo** pour attirer davantage de visiteurs et générer des retombées économiques locales
- **La mise en place d'incitations ciblées** (allègements douaniers, réduction de TVA) pour soutenir l'investissement dans l'hébergement et les loisirs
- **L'ouverture et l'extension des liaisons aériennes directes** entre Cotonou et l'Asie, le Moyen-Orient et les Amériques



Villes et Villages de Splendeurs



- **Promouvoir des « Villes et Villages de Splendeurs » en lien avec les 6 pôles de développement territorial.**
Pour chaque destination, développer une offre forte, majoritairement portée par des opérateurs locaux, autour notamment des grandes célébrations, des savoir-faire, des arts vivants et de la gastronomie du territoire
- **Respecter un cahier des charges rigoureux** en matière de programmation culturelle, de qualité des hébergements et des expériences, d'aménagement des espaces et de préservation du patrimoine
- **Instaurer des rendez-vous annuels avec des événements et célébrations aux meilleurs standards**, s'appuyant sur une direction artistique professionnelle, une expérience visiteur soignée et une stratégie de communication ambitieuse
- **Déployer une plateforme numérique intégrée** (réservation en ligne, paiement sécurisé, géolocalisation des offres, système de notation publique, etc.) garantissant une expérience fluide et transparente pour les voyageurs, et un outil de pilotage précis pour les territoires

LA CULTURE BÉNINOISE SOURCE DE FIERTÉ NATIONALE ET DE RAYONNEMENT À L'INTERNATIONAL

CHEMIN PARCOURU

Le secteur des arts et de la culture au Bénin repose sur un patrimoine d'une richesse et d'une profondeur exceptionnelles. Au cours de la dernière décennie, des investissements d'une ampleur inédite ont permis de révéler, structurer et valoriser la diversité ainsi que la vitalité de la création culturelle et artistique béninoise, tant sur le plan national qu'international.

- La restitution des trésors royaux du Danxomè marque un tournant historique. En novembre 2021, 26 œuvres spoliées au XIX^e siècle (trônes, statues et portes sculptées) ont été restituées au Bénin par la France et ont attiré plus de 220 000 visiteurs de 78 pays au palais présidentiel. En mai 2025, le tabouret royal « kataklé », restitué par la Finlande, est venu renforcer cette dynamique patrimoniale
- L'art contemporain béninois a gagné en visibilité internationale. L'exposition « Révélation ! Art contemporain du Bénin » a été présentée à Cotonou, Rabat, la Martinique et Paris. En 2024, le Bénin participait pour la première fois à la Biennale de Venise avec « Tout ce qui est précieux est fragile », affirmant sa place sur la scène mondiale
- L'aménagement d'espaces mémoriels (Esplanade de l'Amazone, Monument aux Dévoués, statues de Bio Guera et du Roi Toffa I^{er}) a contribué à structurer la mémoire collective et valoriser les héros nationaux
- Des classes culturelles déployées dans les 77 communes, avec plus de 1 000 formateurs mobilisés, ont permis à près de 30 000 élèves de bénéficier d'un apprentissage artistique
- Des programmes d'incubation ont accompagné une nouvelle génération de créateurs dans la mode, la narration, le cinéma et l'animation, en partenariat avec des institutions de référence telles que l'Institut Français de la Mode, Gobelins Paris et Ebony Life Group
- Un cadre juridique et réglementaire incitatif a été élaboré pour la promotion du patrimoine culturel et des Industries Culturelles et Créatives (nouvelles lois sur la protection du patrimoine culturel, l'industrie du cinéma et de l'image animée...)

PROJETS EN COURS DE RÉALISATION

- **Le développement du Quartier Culturel et Créatif de Cotonou**, conçu comme un écosystème (regroupant production artistique, incubateurs, espaces d'exposition, formations, etc.), afin d'organiser et professionnaliser durablement les filières culturelles
- **L'opérationnalisation de l'Ecole des Arts du Bénin**, conçue pour devenir une référence incontournable en Afrique dans les domaines de la mode et du textile, des arts visuels et des arts vivants, et de l'African Screen Institute dédié aux formations diplômantes et professionnalisantes en cinéma d'animation, narration, jeux vidéo, et effets spéciaux



Festival de la Gaani à Nikki

NOUVEAUX PROJETS

- **Le lancement du Programme National d'Excellence Artistique** pour accompagner les artistes à fort potentiel et leur permettre de se consacrer pleinement à la création | [Q Voir détails](#)
- **La mise en place d'un port franc des arts**, espace sécurisé de conservation et d'échange d'œuvres sans taxation immédiate, afin d'attirer les acteurs internationaux du marché de l'art et de générer des revenus liés au stockage, à la logistique, à l'assurance et aux transactions
- **Le déploiement d'un calendrier culturel annuel** structuré sur toute l'année et sur l'ensemble du territoire (Triennale d'art contemporain et d'architecture, Itinéraires du patrimoine créatif, etc.) pour renforcer l'attractivité culturelle du pays
- **La création de nouvelles Maisons de la Culture** en lien avec les pôles de développement territorial pour proposer des cours d'histoire de l'art, des activités scolaires et des expositions
- **La reconversion des anciens cinémas emblématiques** en centres culturels de proximité et espaces de création



Programme National d'Excellence Artistique

- Le Programme National d'Excellence Artistique est un dispositif inédit destiné à faire émerger des artistes béninois talentueux pour une meilleure renommée nationale et internationale
- **Sur la base d'un processus de sélection rigoureux et transparent, un nombre limité d'artistes à fort potentiel, toutes disciplines confondues (arts plastiques, musique, danse, littérature et arts numériques), bénéficiera d'une rémunération pluriannuelle conditionnée**, leur permettant de se consacrer pleinement à leur pratique, d'élever leur niveau d'exigence et de construire une œuvre cohérente et ambitieuse
- **Ce dispositif s'appuiera sur un réseau national de galeries, centres d'art, musées et institutions culturelles internationales.** Ces structures assureront l'accompagnement des artistes (stratégie de production, maîtrise des volumes, construction de cote et développement de carrière), l'organisation de résidences de création dans les 6 Pôles de Développement Territorial, ainsi que la mise en marché et la valorisation progressives de leurs œuvres auprès des collectionneurs, institutions et plateformes nationales et internationales
- **En contribuant à structurer durablement l'écosystème artistique béninois, ce programme contribuera à la création d'une filière culturelle pérenne, génératrice d'emplois, de fierté nationale et de rayonnement international**



« Révélation ! Art contemporain du Bénin » à la Conciergerie (Paris) - Prince Toffa

L'ARTISANAT BÉNINOIS, SAVOIR-FAIRE D'EXCELLENCE ET SOURCE D'EMPLOIS



CHEMIN PARCOURU

Les réalisations majeures dans le secteur de l'artisanat ont principalement porté sur des actions visant à organiser la profession, renforcer son cadre institutionnel et améliorer les conditions d'activité des artisans.

Celles-ci incluent notamment :

- La mise en place et l'opérationnalisation de la Chambre des Métiers de l'Artisanat du Bénin, chargée de la représentation, de la défense et de la promotion des artisans et des entreprises artisanales aux niveaux national et international
- La constitution d'une base de données nationale des artisans, qui a permis d'identifier plus de 450 236 professionnels
- Le déploiement de programmes structurés de renforcement des capacités dans une soixantaine de communes, ayant permis de former plus de 9 897 artisans en 2025
- La création du crédit ARCH (Assurance pour le Renforcement du Capital Humain) dédié aux artisans, dont l'octroi permet le financement du fonds de roulement ainsi que l'acquisition ou le renouvellement des équipements de production
- L'accompagnement de 20 000 jeunes artisans grâce au dispositif AZOLI, chacun bénéficiant d'une subvention de 200 000 FCFA pour faciliter leur insertion et le lancement de leur activité

PROJETS EN COURS DE RÉALISATION

- **La généralisation du crédit ARCH (Assurance pour le Renforcement du Capital Humain) Artisan** pour sécuriser durablement le financement des acquisitions d'équipements modernes
- **La mise en service d'un village artisanal sur la Marina de Ouidah**, destiné à offrir aux artisans un espace de commercialisation donnant accès à plus d'un million de visiteurs par an

NOUVEAUX PROJETS

- **La mise en place de bases d'appui à l'artisanat** (centres équipés communaux) sur l'ensemble du territoire, adossées à une nouvelle gouvernance (gestion déléguée, encadrement des tarifs, mutualisation des équipements, etc.), afin de garantir un accès équitable et durable aux outils de production | [Q Voir détails](#)
- **La création d'ateliers d'excellence dédiés aux métiers d'art**, visant à structurer des pôles de savoir-faire de haut niveau et à renforcer la montée en gamme de la production artisanale | [Q Voir détails](#)
- **La réforme des dispositifs de Certificats de Qualification Professionnelle (CQP)**, à l'instar de la réforme des Certificats de Qualification aux Métiers, en vue de les aligner sur les exigences du marché, d'améliorer leur reconnaissance et de renforcer l'employabilité des artisans



Ateliers d'excellence

- **Véritables manufactures de prestige, ces ateliers des métiers d'art accueilleront des artisans et artistes sélectionnés pour leur maîtrise technique**, qu'ils s'engagent à porter vers les plus hauts standards de qualité
- **Chaque atelier sera un lieu vivant où tradition et excellence se combinent** : formation avancée, transmission intergénérationnelle, accès aux outils modernes de production et de finition, certification des savoir-faire et accompagnement à la commercialisation
- **L'ambition est double** : préserver un patrimoine immatériel irremplaçable tout en l'inscrivant dans les circuits économiques internationaux à forte valeur ajoutée (marchés du luxe, de la décoration, de la mode, de l'art contemporain et de l'architecture d'intérieur)
- **En créant des emplois qualifiés, durables et ancrés dans les territoires**, les ateliers d'excellence feront de l'artisanat béninois une filière d'avenir, de fierté et de rayonnement mondial



Bases d'appui à l'artisanat

L'objectif est de doter chaque commune du Bénin d'une base d'appui opérationnel d'ici 2033, équipée de plateaux techniques mutualisés adaptés aux filières locales prioritaires

- **La gestion de ces bases sera confiée à des opérateurs privés**, sous réserve du respect d'un cahier des charges rigoureux encadrant l'entretien des équipements, le suivi de l'usure, la qualité des services et le contrôle régulier de l'État
- **Des tarifs d'accès encadrés, transparents et unifiés seront fixés** pour garantir que tout artisan, où qu'il se trouve sur le territoire, puisse accéder à un plateau technique de production à moindre coût
- **Un dispositif permanent de maintenance préventive et d'accompagnement technique** sera mis en place afin de préserver la qualité des équipements et d'assurer la pérennité des installations

DES SERVICES FINANCIERS ACCESSIBLES À CHAQUE BÉNINOIS

CHEMIN PARCOURU

L'accès et l'utilisation des services financiers ont connu une amélioration significative depuis 2016, reflétée par :

- La forte progression des principaux indicateurs d'inclusion financière entre 2016 et 2024, plaçant le Bénin au 1^{er} rang de l'UEMOA. Sur la période, le taux de bancarisation élargi (part de la population ayant accès à au moins un service financier formel) est passé de 63% à 87% et le taux d'inclusion financière (part de la population utilisant effectivement ces services) de 69 % à 90%
- La restructuration du Fonds National pour la Microfinance (FNM) avec une refonte des produits de microcrédits, ayant permis d'accroître le volume de crédits distribués aux plus pauvres
- Le passage à l'échelle du microcrédit Alafia, avec une hausse des montants totaux décaissés de 500 millions de FCFA en 2020 à 12,1 milliards de FCFA en 2025, pour un volume cumulé de décaissements de plus de 54 milliards de FCFA et un encours de crédits pouvant aller jusqu'à 200 000 FCFA
- Le développement de services financiers dédiés aux populations vulnérables par plusieurs institutions notamment l'association pour la Promotion et l'Appui au Développement des Micros-Entreprises (PADME), La Poste du Bénin, le FNM, etc. à travers des dispositifs tels que la Tontine MivO, le crédit de groupe sans garantie matérielle ou le Microcrédit Alafia
- La mobilisation d'une enveloppe de 1,5 milliard de FCFA pour le crédit ARCH ARTISANS afin de faciliter l'accès au crédit pour les artisans
- L'amélioration de la transparence et de la gouvernance du secteur de la microfinance grâce à l'Agence Nationale de Surveillance des Systèmes Financiers Décentralisés (ANSSFD)

PROJETS EN COURS DE RÉALISATION

- **La généralisation du volet crédit du projet Assurance pour le Renforcement du Capital Humain (ARCH)**
- **L'opérationnalisation du Fonds d'Investissement et de Garantie pour les PME (FIGPME)**



NOUVEAUX PROJETS

- **La création d'un écosystème qui permet d'obtenir un prêt en ligne en moins de 48 heures** à partir d'une Plateforme Nationale d'Inclusion Financière, un système de notation de crédit, avec l'appui de l'Etat pour la régulation et le développement des acteurs privés (fintech, SFD, banques digitales) | [Q Voir détails](#)
- **La mise en place d'une infrastructure nationale de paiements électroniques interopérable** permettant d'assurer des transactions simples, rapides et sécurisées pour l'ensemble des usagers
- **La stimulation de l'usage de la monnaie électronique** par des incitations ciblées et le développement de services financiers adossés au portefeuille (épargne, microcrédit, paiements récurrents)
- **La digitalisation complète de la chaîne de valeur de la microfinance** (instruction des dossiers, décision de crédit, suivi et reporting), pour mieux suivre les crédits au niveau des SFD et du FNM et faciliter l'accès au financement pour les femmes, les jeunes, les PME ainsi que les acteurs de l'agriculture et du secteur informel
- **La restructuration des mécanismes publics de garantie** pour faciliter l'accès au financement



Plateforme de crédit digital : le crédit en moins de 48 heures !

- **Une plateforme de crédit en ligne sera déployée en partenariat avec le secteur privé**, exploitant des données financières et non financières du demandeur (paiements mobiles, revenus, déclarations fiscales etc.) pour évaluer automatiquement sa capacité de remboursement
- **Des prêts de 50 000 à 50 millions de FCFA, couverts par un mécanisme de garantie et assortis d'exigences allégées**, pourront être accordés en moins de 48 heures
- **L'État assurera la régulation et l'accompagnement du système**, en veillant à prioriser les microentreprises et les TPE, les femmes entrepreneures et les zones sous-bancarisées
- **En simplifiant l'accès au financement**, chaque Béninois, qu'il soit artisan, commerçant ou entrepreneur, pourra obtenir rapidement le crédit dont il a besoin pour développer son activité, créer des emplois et améliorer ses conditions de vie







“ Notre plus grande
force réside dans
le dialogue

PRIORITÉ 3

**La cohésion
nationale et la
sécurité**

UN ÉTAT DE DROIT FORT, AU SERVICE DE CHAQUE CITOYEN



Palais de la Présidence de la République

CHEMIN PARCOURU

Ces dernières années, le Bénin a réussi à poser les fondations d'une démocratie source de stabilité et de développement, notamment à travers :

- L'alignement des mandats politiques, avec l'organisation d'élections générales groupées à partir de 2026
- La réforme du système partisan ayant conduit à un regroupement des forces politiques et à l'amélioration de leur financement pour un meilleur impact sur le plan national
- Le renforcement de la représentation des femmes en politique, grâce à la mesure adoptée en 2019 leur réservant un siège par circonscription électorale, et portant le nombre de femmes députés de 6 à au moins 28 sur 109 membres de l'Assemblée nationale
- La création d'un Sénat pour améliorer l'équilibre et renforcer la stabilité des institutions
- L'incrimination des violences basées sur le genre et la création de l'Institut National de la Femme (INF) pour structurer la protection des femmes et la promotion des droits des femmes
- La facilitation des Droits Civils et Sociaux à travers la modernisation de l'identité, la digitalisation des services publics et le renforcement des programmes d'accès à la santé et à l'éducation
- La réforme de la Commission béninoise des droits de l'homme et la mise en place du Mécanisme National de Prévention de la torture (MNP)
- La reconnaissance des chefferies traditionnelles pour une meilleure articulation entre autorités traditionnelles et institutions républicaines

PROJETS EN COURS DE RÉALISATION

- **L'institution d'un régime de la responsabilité pénale de l'acteur politique** et celui de la responsabilité politique
- **L'adoption d'une loi sur l'accès public à l'information**

NOUVEAUX PROJETS

- **La systématisation du dialogue citoyen** à travers une reddition de comptes, chaque année et de façon itinérante, réunissant tous les élus locaux
| [Q Voir détails](#)
- **Le renforcement de la protection des droits fondamentaux** par des mécanismes d'écoute, d'orientation et de prise en charge des situations de vulnérabilité
- **L'institutionnalisation des mécanismes de participation citoyenne** dans la conception, le suivi et l'évaluation des politiques publiques (consultations, plateformes, retours usagers)
- **Le renforcement de la cohésion nationale**, en particulier par la promotion des initiatives citoyennes
- **La modernisation du processus électoral** notamment par la dématérialisation, afin d'améliorer la transparence des élections
- **La consolidation de la gouvernance numérique** (protection des données, cybersécurité, prévention des abus) en garantissant un équilibre entre sécurité et libertés



Dialogues itinérants de redevabilité publique

La confiance entre l'État et les citoyens se construit dans la durée, par des actes concrets et répétés. Ces dialogues institutionnalisent cette exigence :

- **Périodiquement, le gouvernement ira à la rencontre des populations** dans un format itinérant qui garantit que nul ne soit laissé de côté
- **Chaque session réunira l'ensemble des acteurs de la vie locale** : élus communaux, chefs traditionnels, leaders religieux, organisations de femmes, de jeunes, etc., afin de garantir que toutes les voix (y compris les plus silencieuses) puissent s'exprimer

La session poursuivra trois objectifs :

- **Rendre compte** : les responsables publics présentent les résultats obtenus
- **Expliquer** : les choix de gouvernance, les réformes en cours et les arbitrages sont exposés et pédagogiquement explicités
- **Écouter** : les doléances, propositions et préoccupations des populations sont recueillies

Rendre des comptes, expliquer, écouter : trois piliers d'une gouvernance ouverte, au service de tous les Béninois.

DES MÉDIAS FIABLES ET DES CONTENUS QUI VALORISENT LE BÉNIN

CHEMIN PARCOURU

Une réforme majeure de l'audiovisuel public a été menée en parallèle des mesures d'accompagnement face aux transformations du secteur des médias. Parmi les réalisations majeures figurent notamment :

- La généralisation de la Télévision Numérique Terrestre (TNT) avec le déploiement de 29 sites de diffusion couvrant l'ensemble du territoire national, contre un seul avant 2016. L'accès des ménages a été facilité grâce à la subvention des kits de réception, favorisant une adoption massive à l'échelle nationale.
- Le développement de l'offre audiovisuelle nationale, à travers la création de quatre nouvelles chaînes de télévision (Bénin TV, Bénin TV Junior, A+ et Bénin Tv Alafia) et de deux nouvelles stations de radio (Kiff'FM et Radio Bénin), contribuant à la diversification des contenus et à la valorisation de la production locale.
- Le renforcement des capacités techniques, avec la création de nouveaux studios de production, l'acquisition d'équipements modernes et la réhabilitation partielle du réseau de diffusion radio
- La structuration du cadre réglementaire, à travers l'élaboration d'un dispositif de gestion des radios communautaires et rurales, incluant l'adoption de textes juridiques adaptés.
- La restructuration en profondeur du secteur audiovisuel par la création d'entités spécialisées. Celui-ci comprend désormais les acteurs suivants :
 - Société Béninoise des Infrastructures de Radiodiffusion : en charge de la transmission ;
 - Bénin Diffusion : responsable de la diffusion ;
 - Société de Radio et de Télévision du Bénin : chargée de l'édition des programmes ;
 - Société de Productions Audiovisuelles : dédiée à la production de contenus ;
 - Société Commune Audiovisuelle : responsable de l'édition de la chaîne A+ Bénin.

PROJETS EN COURS DE RÉALISATION

- **La réforme de la Société de Radiodiffusion et Télévision du Bénin (SRTB)** afin de la rendre plus attractive, de toucher plus de citoyens, de se développer sur le numérique et de diversifier ses revenus



NOUVEAUX PROJETS

Face à la prolifération des fausses informations et aux enjeux du numérique, des projets innovants seront déployés pour mieux informer et protéger les Béninois :

- **La création d'une application de contenus audiovisuels publics**, disponibles en langues locales, avec un accès gratuit pour les populations les plus vulnérables
- **La mise en place de programmes de formation** pour constituer un vivier de professionnels polyvalents, compétents dans la production de tout type de format
- **La création d'un programme d'éducation aux médias** pour aider les citoyens, surtout les jeunes, à reconnaître les fausses informations et mieux s'informer
- **La mise en place d'accords entre l'État et les médias** pour encourager la production de contenus éducatifs, toucher différents publics et renforcer les ressources financières des médias
- **La mise en place de dispositifs de mesure d'audience** pour mieux comprendre les attentes du public et améliorer les programmes
- **Le développement d'une zone spéciale** dédiée aux créateurs de contenus
| [Q Voir détails](#)
- **La mise en place d'un cadre attractif pour les créateurs de contenus** au Bénin
| [Q Voir détails](#)



Zone spéciale dédiée aux créateurs de contenus

- **Une zone spéciale de plusieurs hectares dédiée à la création de contenus tous formats** — la Content City — regroupera studios de production (virtuels et intégrant l'IA), d'animation, de jeux vidéo et de contenus interactifs
- **L'African Screen School**, en collaboration avec des partenaires de premier plan tels que Gobelins Paris, formera et accompagnera les créateurs de contenus
- **Des programmes d'incubation** offriront mentorat, accès aux équipements et mise en réseau avec producteurs et investisseurs
- **Les contenus s'appuieront notamment sur l'identité culturelle du Bénin et de la région** : webtoons sur les grandes figures de l'histoire, visites immersives des royaumes, podcasts sur la cosmologie vodun... autant de productions répondant à une demande amplifiée par l'intérêt d'une vaste audience d'afro-descendants
- **Des bourses et résidences** attireront les talents, notamment dans le cadre d'un évènement annuel



L'essor d'une économie de la création de contenus

- **Des accords avec les plateformes de distribution et réseaux sociaux** garantiront des conditions de monétisation équitables et transparentes
- **Des mécanismes de co-production** permettront aussi bien de réaliser un premier projet que de monter des productions d'envergure
- **Le label multilingue « Bénin Originals »** permettra aux créateurs de monétiser leurs œuvres et d'accéder à de nouveaux marchés
- **La propriété intellectuelle sera pleinement protégée et valorisée**, avec un accompagnement juridique pour la négociation de contrats, cessions de droits et exploitation de droits dérivés

UNE JUSTICE ACCESSIBLE, GARANTE DE LA COHÉSION NATIONALE

CHEMIN PARCOURU

Longtemps marquée par la lenteur des procédures et un déficit de moyens, la justice béninoise a engagé une modernisation effective. Doublement du nombre des magistrats, création de juridictions spécialisées et digitalisation des services traduisent un changement profond. Cette évolution a aussi été marquée par :

- L'élargissement de la carte judiciaire avec l'opérationnalisation de cinq nouvelles juridictions
- La mise en place de nouvelles juridictions spécialisées (Tribunal de Commerce de Cotonou, Cour de Répression des Infractions économiques et du Terrorisme, etc.) renforçant la proximité et la spécialisation de la justice
- Le renforcement des ressources humaines, par la formation continue de nombreux acteurs judiciaires (magistrats, greffiers, etc.)
- Le changement des modalités de traitement des affaires et de la relation avec les justiciables notamment à la Cour spéciale des affaires foncières (CSAF)
- L'accès en ligne à plus d'une dizaine de services (certificats de nationalité, casiers judiciaires, attestations de non-faillite, attestation du Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, permis de visite, etc.) et la notification par sms facilitée par la connexion complète en fibre optique de toutes les juridictions et établissements pénitentiaires, et une amélioration de la gestion des leurs rôles
- L'augmentation significative du jugement des affaires criminelles et la réduction de la durée moyenne d'attente de jugement en raison de la tenue d'audiences criminelles hebdomadaires
- L'amélioration des conditions de détention en matière d'alimentation et d'accès aux soins
- La réforme du Conseil Supérieur de la Magistrature, visant à accroître l'efficacité de la justice
- Le renforcement des mécanismes de cohésion sociale et de dialogue national, à travers la création du Haut-Commissariat à la Sédentarisation et la réforme du Conseil Économique et Social



Complexe Judiciaire de Cotonou

PROJETS EN COURS DE RÉALISATION

- **La généralisation de l'application « Justice BJ »** pour l'accès en ligne aux services judiciaires (suivi des dossiers, consultation des décisions, demandes d'actes, paiements), afin de suivre l'évolution des dossiers, réduire les déplacements et accéder aux informations judiciaires
- **La mise en œuvre de la politique « Zéro enfant en détention »** avec le développement de centres spécialisés pour l'encadrement éducatif, la formation et la réinsertion des mineurs en conflit avec la loi

NOUVEAUX PROJETS

Afin de garantir à chaque Béninois une justice plus efficiente et consolider la cohésion sociale, une nouvelle phase sera engagée à travers :

- **Le développement des modes alternatifs de règlement de certains litiges** avec l'appui des chefs traditionnels, sous le contrôle de la justice, pour un règlement rapide et apaisé
- **La modernisation de la détention** et le développement de fermes pénitentiaires, d'unités d'apprentissage et d'activités génératrices de revenus pour faciliter la réinsertion des détenus
| [Q Voir détails](#)
- **L'introduction de modules d'éducation à la paix** et à la responsabilité civique dans les écoles et les communautés, adaptés aux réalités locales
- **La mise en place d'une justice centrée sur la personne**, visant à améliorer l'accès à l'information et l'accompagnement des citoyens tout au long des procédures judiciaires | [Q Voir détails](#)
- **La mise en place d'une charte nationale d'accueil judiciaire** définissant des standards clairs de courtoisie, d'information et de délais de réponse dans toutes les juridictions



Justice centrée sur la personne

- **La justice place le justiciable au cœur du système judiciaire.** En réduisant l'asymétrie d'information et en améliorant l'accès aux droits, la justice devient plus lisible, plus accessible et plus prévisible, renforçant ainsi la confiance des citoyens

Cette approche se traduit notamment par les dispositifs suivants :

- **Une aide juridictionnelle intégrée aux outils numériques d'information et de suivi des procédures**, afin de renforcer l'accompagnement juridique du citoyen et garantir l'égalité réelle des armes
- **L'hébergement public sécurisé des actes judiciaires, notariés et d'huissier**, assurant leur intégrité, leur traçabilité et leur conservation durable
- **Un portail citoyen d'information et de suivi des dossiers** permettant un accès en temps réel aux audiences, décisions et actes demandés
- **Un mécanisme d'identification** des successibles pour sécuriser les procédures successorales et prévenir les fraudes



Modernisation de la détention

- **L'objectif est que l'incarcération cesse d'être un centre de coûts passif et devienne une économie pénitentiaire productive**
- **Le système pénitentiaire rompt ainsi avec une conception d'enfermement** derrière quatre murs pour promouvoir une sanction active, éducative et productive. La peine devient un temps structuré de reconstruction, orienté vers l'apprentissage de la discipline sociale, l'acquisition de compétences et la responsabilisation individuelle

Cette approche se traduit notamment par :

- **Des espaces pénitentiaires productifs :** fermes, ateliers artisanaux, unités éducatives structurées ou dispositifs de service national sous discipline légale
- **Une sanction conçue comme un parcours gradué de discipline sociale** visant à enrayer l'avantage criminel et protéger durablement la société
- **Une peine transformative fondée sur un contrat d'engagement pénitentiaire** incluant travail, suivi socio-professionnel et obligations réparatives

L'INNOVATION FINANCIÈRE POUR AMPLIFIER L'INVESTISSEMENT PUBLIC

CHEMIN PARCOURU

Les finances publiques ont fait l'objet d'un redressement inédit, avec une réduction considérable des dépenses de fonctionnement qui a permis de quasiment doubler la part des dépenses d'investissement. Le Bénin a ainsi consacré plus de ressources à l'éducation, la santé, la protection sociale et la transformation de l'économie.

10 résultats clés montrent l'ampleur de la performance du Bénin en matière de gestion des finances publiques :

- Un taux de croissance passé de 1,8% en 2015 à 8% en 2025, positionnant le Bénin parmi les économies les plus dynamiques d'Afrique
- Une inflation limitée, inférieure à la plupart des pays de la région
- Une gestion proactive de la dette publique, avec un taux d'endettement de 53,2 % en 2025, soit un niveau largement inférieur au plafond communautaire de l'UEMOA (70% du PIB) et parmi les plus maîtrisés du continent
- Une baisse du déficit budgétaire, de 6% du PIB en 2015, à 0,5 % du PIB en 2019 et 2,8 % du PIB en 2025
- Le triplement du budget national, passé de 1 200 milliards de FCFA en 2016 à plus de 3 500 milliards de FCFA en 2025, traduisant un élargissement substantiel de la capacité de financement des priorités nationales
- Une maîtrise des dépenses courantes pour donner de l'espace aux dépenses d'investissement, notamment dans la santé, l'éducation et les infrastructures
- Une amélioration reconnue de la gouvernance budgétaire, qui positionne le Bénin à la première place en Afrique sur l'Indice mondial de transparence des dépenses fiscales (Global Tax Expenditure Transparency Index – GTETI)
- La simplification du cadre fiscal, à travers l'adoption d'un nouveau code général des impôts et la digitalisation des procédures fiscales (déclarations, paiements, etc.)
- Un accroissement des recettes publiques collectées, passées de 745,7 milliards de FCFA en 2016 à 2 257,8 milliards de FCFA en 2025
- Une crédibilité financière, reconnue par les agences de notation internationales (Standard & Poor's, BB-/B, perspective stable) et ayant permis de mobiliser régulièrement des financements internationaux innovants (Eurobond inaugural de 500 millions d'euros en 2019, Financement ODD de 500 millions d'euros en 2021, Sukuk inaugural de 500 millions de dollars en 2026, etc.)



PROJETS EN COURS DE RÉALISATION

- **La poursuite de la simplification des impôts**, avec la réduction du nombre de taxes et la simplification des méthodes de calcul pour rendre le système fiscal plus facile à comprendre pour les citoyens et les entreprises
- **La pérennisation de la gestion responsable de la dette publique**, pour maintenir un niveau d'endettement maîtrisé, privilégier les financements à long terme et préserver la stabilité financière du pays

NOUVEAUX PROJETS

Pour consolider les acquis et amplifier la capacité d'investissement de l'État, de nouveaux instruments innovants seront déployés, dont notamment:

- **La création d'un fonds national d'investissements stratégiques**, destiné à financer les grands projets (énergie, logistique, infrastructures agricoles, etc.) et à valoriser durablement les actifs de l'État sans alourdir la dette publique | [Q Voir détails](#)
- **L'optimisation du portefeuille de l'État** afin de gagner en efficacité
- **L'automatisation de la délivrance de l'identifiant fiscal**, dès la création du Numéro Personnel d'Identification (NPI) pour une simplification accrue des démarches fiscales
- **Le déploiement d'un mécanisme d'incitation à l'utilisation de la facture normalisée** par les consommateurs
- **La mise en place d'un prélèvement unique libératoire pour les petites et très petites entreprises** permettant de regrouper tous les impôts, y compris les impôts à payer aux communes, en un seul prélèvement
- **La création d'un mécanisme de solidarité financière entre communes**, permettant de mieux équilibrer les ressources entre les collectivités les mieux dotées et celles disposant de moins de moyens



Le fonds national d'investissements stratégiques

- **Le fonds national d'investissements stratégiques sera un outil majeur de souveraineté financière et un accélérateur de la transformation économique**
- **Il permettra de mobiliser près de 200 milliards de FCFA dès la première année**, avec un potentiel d'évolution permettant d'atteindre plus de 1 500 milliards de FCFA à l'horizon 2033. Il servira à financer des projets structurants sans alourdir la dette publique. Là où la Caisse des Dépôts et Consignations du Bénin sécurise et gère des ressources publiques, le Fonds aura un rôle plus opérationnel : investir, valoriser certains actifs de l'État et co-financer des projets avec des partenaires nationaux et internationaux.
- **Les ressources qui alimenteront ce fonds seront issues des revenus générés par les ressources naturelles du pays et les dividendes des sociétés publiques performantes.** Il ne s'agit pas de rediriger toutes les ressources de l'État, mais d'utiliser des flux ciblés pour générer un effet de levier maîtrisé.
- **Le fonds interviendra sur les grands projets de l'Etat** (énergie, logistique, infrastructures agricoles, etc.) afin d'accélérer les projets prioritaires et renforcer durablement la transformation économique du pays



UNE ADMINISTRATION PUBLIQUE D'EXCELLENCE, AU SERVICE DE CHAQUE CITOYEN

CHEMIN PARCOURU

Les réformes menées ont permis de moderniser l'administration grâce à la digitalisation de plus de 250 services et d'améliorer les conditions de travail des agents de l'Etat. Cela se traduit par :

- La revalorisation salariale engagée depuis 2022 (plus de 60 milliards de FCFA par an) et la régularisation de milliers d'agents
- Le renforcement du capital humain de l'État, à travers la structuration de dispositifs de formation et de perfectionnement des cadres et agents publics (formation initiale et recyclage)
- Le renforcement des ressources humaines de la fonction publique, avec plus de 56 000 agents recrutés depuis 2016, dans des conditions de transparence accrues et des délais réduits
- L'amélioration des pensions et prestations sociales, avec des délais de liquidation fortement réduits et un paiement désormais sécurisé par virement
- La modernisation du patrimoine administratif avec la construction de la Cité ministérielle de Cotonou et de cités administratives départementales visant à regrouper les services et améliorer l'expérience des usagers
- La généralisation de la gestion axée sur les résultats et le renforcement des institutions de contrôle à travers notamment la création de la Cour des comptes et des inspections générales, pour assurer la régularité et l'efficacité de l'action publique

PROJETS EN COURS DE RÉALISATION

- **La généralisation complète de la dématérialisation des services publics d'ici 2033** (accessibles en 5 langues et réalisables en 3 minutes)
- **Le renforcement de capacité des ressources humaines de l'État** (rendre la formation continue systématique, étendre le nouveau système de gestion des archives du personnel de l'État, etc.)
- **L'achèvement de la construction de la Cité administrative d'Abomey-Calavi**



Cité Ministérielle

NOUVEAUX PROJETS

Pour continuer à bâtir une administration performante et tournée vers le service au citoyen, une nouvelle génération de réformes sera engagée, dont :

- **Le lancement d'un « Choc de simplification administrative »** pour réduire fortement les démarches, supprimer l'exigence de pièces délivrées par l'administration elle-même et appliquer le principe du « dites-le-nous une seule fois » | [Q Voir détails](#)
- **Le déploiement d'un mécanisme national de performance administrative** permettant aux citoyens d'évaluer la qualité de l'accueil et des services publics
- **La mise en place du Passeport Carrière Publique**, pour mieux gérer les compétences, valoriser le mérite et organiser des parcours professionnels clairs dans l'administration
- **Le lancement d'un programme de détection et de formation de hauts cadres**, destiné à préparer une nouvelle génération de responsables appelés à exercer des fonctions stratégiques au Bénin et à l'international



Choc de simplification administrative

- **Le principe du « dites-le-nous une fois » sera instauré** grâce à l'interconnexion des bases de données (état civil, fiscalité, registre de commerce, foncier, etc.), afin qu'aucune information déjà fournie ne soit redemandée aux usagers.
- **Les délais moyens de traitement des 20 démarches les plus utilisées par les citoyens et les entreprises** (permis de construire, titres fonciers, agréments, etc.) seront réduits d'au moins 50%.
- **Le suivi en temps réel de toutes les procédures sera généralisé**, avec pour objectif que 100% des démarches administratives soient accessibles en ligne d'ici 2030.
- **En plaçant l'usager au cœur d'une administration plus accessible, plus rapide et plus transparente**, ces réformes transformeront durablement la relation entre l'État et les citoyens et renforceront la confiance dans les institutions publiques



Bâtiment de la Préfecture au sein de la Cité administrative départementale d'Abomey

CHAQUE COMMUNE, ACTEUR CLÉ DU DÉVELOPPEMENT DU BÉNIN

CHEMIN PARCOURU

Les communes béninoises ne sont plus de simples relais administratifs. De nouveaux mécanismes d'action et d'investissement ont profondément modernisé la gouvernance locale. Cela se traduit notamment par :

- L'adoption du code de l'administration territoriale, permettant la séparation des fonctions politiques et techniques dans les communes, avec la mise en place d'un fichier national et le recrutement des Secrétaires exécutifs et autres fonctions administratives et techniques des mairies
- Le renforcement des capacités techniques des communes, avec la mise à disposition de près de 500 agents spécialisés (finances, planification, foncier) et la dynamisation du Centre de formation en administration locale (CeFAL) qui a permis de former 19 389 agents (élus et cadres techniques)
- Une mobilisation accrue des ressources au profit des communes, avec près de 400 milliards de FCFA transférés aux 77 communes via le Fonds d'appui au développement des communes (FADeC) depuis 2016, permettant la réalisation de milliers d'infrastructures socio-administratives (écoles, centres de santé, marchés, infrastructures d'eau, routes, etc.)
- La création du Fonds d'Investissement Communal (FIC), en remplacement du FADeC, qui permet désormais aux communes de mobiliser davantage de ressources, d'accéder à des financements diversifiés (au-delà des dotations de l'État) et de mettre en œuvre des projets structurants avec plus de prévisibilité, de transparence et de péréquation des ressources
- La construction et la modernisation d'infrastructures administratives départementales, contribuant à l'amélioration de la qualité du service public de proximité

PROJETS EN COURS DE RÉALISATION

- **La poursuite de la diversification des guichets du Fonds d'Investissement des Communes (FIC)**, en ouvrant l'accès à des sources plus diverses de financement et en encourageant la mobilisation des ressources propres
- **La généralisation du suivi de la performance des communes**, avec des indicateurs précis et mesurables (exécution du budget, mobilisation des recettes, respect des délais d'exécution, etc.), évalués chaque semestre et liés à l'accès aux financements

NOUVEAUX PROJETS

Afin de renforcer durablement l'autonomie financière des communes et d'approfondir la démocratie locale, plusieurs projets structurants seront engagés, dont :

- **La mise en place de contrats de performance entre l'État et les communes**, avec des objectifs clairs et mesurables (services sociaux, mobilisation de ressources, bonne gestion) et un système de bonus financier
- **La mise en place d'un partage de la plus-value foncière** pour permettre aux communes de récupérer une partie des gains issus de l'augmentation de la valeur des zones revalorisées (par la réalisation de routes, marchés, équipements, etc.) et financer de nouveaux projets locaux
- **La mise en place du budget participatif** | [Q Voir détails](#)



Les richesses de nos territoires



Budget participatif

Le budget participatif obligatoire instaure un **mécanisme de démocratie participative** permettant aux citoyens de proposer, débattre et orienter l'affectation d'une part du budget de leur commune. Il vise à renforcer la co-construction des politiques publiques locales et la prise en compte des priorités des populations. De façon spécifique :

- Les citoyens (représentants femmes, jeunes, ONG, artisans, commerçants, représentant des marchés, producteurs, chefs traditionnels, etc.) sont **associés à des comités citoyens de suivi des projets**, bénéficient d'actions de formation à la gouvernance locale et sont encouragés à promouvoir le respect de la chose publique
- Un **label national « Commune participative »** est créé pour valoriser les collectivités engagées dans des pratiques exemplaires de participation citoyenne et de transparence

UN LIEN ARMÉE-NATION RENFORCÉ POUR UN BÉNIN EN SÉCURITÉ

CHEMIN PARCOURU

Face à la montée des menaces sécuritaires dans la sous-région, le Bénin a fait du renforcement de sa sécurité une priorité nationale. Avec détermination, il a engagé la modernisation et la consolidation de son appareil sécuritaire, en renforçant significativement les effectifs, les moyens logistiques et les équipements des forces de défenses et de sécurité. De façon spécifique, les réalisations concernent :

- La création de plusieurs organes, notamment la Police républicaine, l'Agence Béninoise de Protection Civile ainsi que la Garde Nationale, permettant de renforcer la sécurité nationale
- La construction de 8 nouvelles bases opérationnelles avancées (BOA), de 15 postes avancés fortifiés (PAF) ainsi que de grandes casernes modernes, dont celle d'Allada
- Le renforcement des effectifs, avec le recrutement, depuis 2016, de 5 600 nouveaux agents au sein de la Police républicaine ainsi que de plus de 9 450 nouveaux agents au sein des forces de défense et de sécurité pour faire face aux défis sécuritaires actuels
- L'amélioration des conditions de vie et d'étude des enfants de troupes
- Le renforcement des moyens logistiques des commissariats, avec la dotation de 540 voitures entre 2016 et 2025 contre 98 voitures en 2016, et de plus de 2 144 motos sur la même période contre un nombre limité en 2016, améliorant la capacité d'intervention et la réactivité des agents face aux situations d'urgence
- L'acquisition de matériels et équipements militaires modernes, notamment des hélicoptères, des avions et des engins blindés
- Le renforcement de la sûreté maritime, à travers l'acquisition d'un nouveau patrouilleur de haute mer et d'une dizaine de vedettes
- La surveillance intégrale du littoral de Kraké à Hillacondji grâce à la mise en œuvre du projet VISSIM
- L'adoption en 2022 de la loi portant régime de prise en charge et de protection des personnes victimes en missions commandées ou de leurs ayants droit

PROJETS EN COURS DE RÉALISATION

- **La poursuite du projet d'acquisitions du matériel roulant** au profit de la police républicaine
- **L'accélération du déploiement des bases opérationnelles avancées (BOA)** et des compagnies territoriales permanentes dans les zones stratégiques
- **La poursuite des investissements stratégiques** en vue de la sécurisation intégrale des eaux territoriales du Bénin



NOUVEAUX PROJETS

- **La création du Programme National d'Engagement Civique**, permettant de renforcer le lien Armée / Nation et d'impliquer la jeunesse dans la consolidation de la cohésion sociale et la résilience sécuritaire du pays | [Q Voir détails](#)
- **Le renforcement des capacités des Forces de Défense et de Sécurité**, à travers l'acquisition d'équipements adaptés (véhicules blindés, drones, caméras de surveillance, etc.), ainsi que le recrutement, la formation et la professionnalisation des personnels
- **La mise en œuvre d'un programme de stabilisation et de développement des zones à risque**, visant à dynamiser les coopératives locales, à promouvoir les activités génératrices de revenu au profit des jeunes et des femmes, et à garantir la continuité des services sociaux de base



Programme National d'Engagement Civique



Le Programme National d'Engagement Civique vise à renforcer la cohésion nationale, à cultiver le sens civique et patriotique de la jeunesse béninoise et à former une nouvelle génération de citoyens engagés, capables de contribuer activement au développement de leurs communautés et au renforcement de la sécurité de proximité. Sa mise en œuvre s'articulera autour des axes suivants :

- **La création d'une Direction dédiée**, chargée de l'organisation, chaque année, d'une campagne nationale d'inscription afin de mobiliser les jeunes béninois volontaires.
- **Le déploiement d'un programme de formation structuré à destination des jeunes**, combinant formation civique, initiation aux fondamentaux de la défense et sensibilisation à la gestion des crises.
- **La mise en place d'un cadre communautaire structuré permettant aux jeunes formés d'agir durablement**, au sein de leurs communautés, comme des relais actifs de la cohésion sociale et des acteurs de la sécurité de proximité.



UN BÉNIN SOUVERAIN, INFLUENT ET OUVERT SUR LE MONDE

CHEMIN PARCOURU

La diplomatie béninoise a été refondée ; elle est désormais souveraine dans sa vision, stratégique dans ses alliances et exigeante dans ses résultats. Cela a été possible grâce à :

- La refonte de la carte diplomatique afin d'optimiser la présence extérieure du Bénin, concentrer les moyens sur les priorités stratégiques et renforcer le rayonnement du pays, accompagnée de la modernisation des postes diplomatiques et consulaires pour améliorer la qualité du service et l'image institutionnelle
- Une mobilisation ciblée des financements extérieurs vers les secteurs prioritaires pour les populations : éducation et formation, énergie et infrastructures, santé, eau et assainissement, emploi des jeunes et entrepreneuriat, etc.
- Une coopération technique plus pragmatique et adaptée, notamment avec l'Amérique latine, l'Asie du Sud-Est, les pays du Golfe et d'autres économies dynamiques, favorisant le transfert d'expertise et la mise en œuvre de projets structurants
- Un renforcement de la coopération sécuritaire régionale, consolidant la stabilité et la coordination face aux enjeux transfrontaliers et l'extrémisme violent
- Le développement d'une coopération culturelle structurée, venue en appui direct à la stratégie de développement touristique, afin de renforcer l'attractivité du Bénin, la valorisation de son identité culturelle à l'international et le renforcement des liens culturels avec les afro-descendants
- Une relation plus équilibrée avec les partenaires, fondée sur la crédibilité, la transparence et la responsabilité dans laquelle le Bénin agit comme un partenaire stratégique et non comme un simple bénéficiaire
- La mise en place du dispositif de reconnaissance citoyenne aux afro-descendants facilité par la mise en place de la plateforme « My Afro Origins » pour le traitement des demandes
- La mise en œuvre d'une politique ambitieuse de facilitation d'accès au territoire, incluant le déploiement du e-Visa et l'exemption de visa pour les ressortissants africains

PROJETS EN COURS DE RÉALISATION

- **La consolidation de la coopération culturelle entre le Bénin et les pays afro-descendants** (échange d'œuvres, partage de compétences dans le domaine de la gestion de patrimoine artistique et culturel, promotion de la mémoire historique partagée, etc.)



Fresque murale « Coexistence » - Eduardo Kobra

NOUVEAUX PROJETS

Pour renforcer l'impact stratégique de la coopération internationale au service du développement national, plusieurs initiatives structurantes seront engagées, dont :

- **La mise en place de nouveaux partenariats** et l'accélération de l'intégration économique régionale
[| Q Voir détails](#)
- **La création d'une Agence de la Coopération Internationale**, dédiée au partage d'expérience et de savoir-faire avec d'autres pays africains
- **La construction d'un Centre Régional de Coopération Sécuritaire**, visant à renforcer les capacités opérationnelles et la coordination des forces face aux menaces transfrontalières



Nouveaux partenariats au service du développement

Fort des partenariats stratégiques solides noués avec nos voisins, l'Europe, la Chine, les États-Unis et le Japon,

le Bénin engagera au cours du prochain septennat une coopération ciblée avec trois nouvelles géographies stratégiques.

- **Le Brésil**, pour former nos formateurs dans les écoles de métiers et lycées professionnels, et nouer un partenariat stratégique avec l'institut brésilien de recherche agricole (EMBRAPA), aussi bien en production animale que végétale
- **Le Vietnam**, pour accélérer notre transformation agro-industrielle et équiper nos agriculteurs en petite machinerie adaptée, afin d'accroître durablement nos rendements
- **Les pays du Golfe**, pour mobiliser des investissements productifs dans nos secteurs prioritaires et accéder aux technologies qui moderniseront notre économie
- **En parallèle, notre intégration économique avec le Nigeria** franchira une étape historique avec la création de la Zone Économique Spéciale Bénin-Nigeria, transformant notre relation avec la première économie africaine en véritable moteur de croissance pour le Bénin

L'objectif est clair : faire de la diplomatie béninoise un instrument pleinement au service du développement national.



Sommet régional sur la transformation numérique en Afrique de l'Ouest et du Centre, Sofitel Cotonou (2025)

La technologie comme levier transverse





“ Le Bénin va devenir un exportateur de solutions technologiques. Ce n'est pas un rêve, c'est un plan

BÉNIN, NATION INTELLIGENTE

Le Bénin a choisi d'être une nation apprenante, innovante et connectée, avec l'ambition de devenir un hub technologique de référence pour les économies émergentes.

Des fondations solides ont été posées au cours des 10 dernières années : 90 % du territoire couvert en 4G et 3 500 km de fibre optique reliant prochainement les 77 communes, un code du numérique établissant un cadre légal en matière de cybersécurité, protection des données et commerce électronique, une Stratégie Nationale IA et Mégadonnées positionnant le Bénin parmi les pionniers africains de cette révolution technologique, une Super App IA Gouvernementale qui offrira aux Béninois une administration personnalisée en permanence et Sèmè City qui forme et accompagne les jeunes talents et porteurs de projets dans les secteurs de pointe.

La transformation de ces fondations en une véritable industrie nationale repose sur 4 leviers structurants :



1. INFRASTRUCTURES NATIONALES

Le Bénin se dotera de data centers sécurisés, de supercalculateurs nationaux et d'un accès renforcé à la capacité internationale.

Ces infrastructures reposeront sur des sources d'énergie stables et résilientes, condition essentielle à leur performance.

Une plateforme nationale de collecte des données locales permettra la valorisation des données produites au Bénin.



2. TALENTS ET FORMATION

Un programme de formation massif offrira à des milliers de Béninois la possibilité de se former en IA, sciences des données et robotique.

Les Sèmè City Hubs (SCHUB) donneront aux apprenants, où qu'ils soient, un cadre pour suivre en ligne des formations d'excellence.

Un dispositif dédié permettra aux Béninois de l'étranger de contribuer à travers des missions de conseil et de mentorat.

Des mesures incitatives faciliteront l'installation au Bénin d'entrepreneurs technologiques.



3. CADRE RÉGLEMENTAIRE

Une loi sur la localisation de la donnée favorisera les investissements dans les infrastructures et garantira la protection des données nationales.

Une loi-cadre sur l'innovation industrielle, s'appuyant sur le Code des investissements et des Zones Économiques Spéciales, introduira des exonérations fiscales ciblées et un régime de propriété intellectuelle.

4. ADOPTION ET USAGES

Des relais digitaux communautaires, présents dans chaque localité, accompagneront les populations pour accélérer l'adoption et les usages des outils numériques au quotidien.

Des dispositifs d'accompagnement et des mesures incitatives ciblées encourageront les entreprises à adopter les nouvelles technologies dans leurs processus métiers, pour des gains concrets et mesurables de productivité et de compétitivité.

Des filières sectorielles à fort potentiel seront identifiées et ciblées pour bâtir des pôles technologiques structurants. Ces pôles réuniront formation, recherche, entreprises, startups et investisseurs autour de thématiques stratégiques, au service direct des Béninois — citoyens, agriculteurs, patients, élèves et entrepreneurs.

Les applications ci-dessous illustrent les premières solutions technologiques à déployer dans différents secteurs :



ÉDUCATION

Dès l'enseignement primaire, les élèves seront familiarisés avec les outils numériques. L'IA sera introduite pour analyser les performances individuelles, détecter les difficultés d'apprentissage et adapter les contenus à chaque profil, donnant à l'enseignant les moyens d'être plus efficace et plus attentif à chacun.



SANTÉ

Des centres de formation par simulation permettront aux professionnels de santé d'acquérir et de perfectionner leurs compétences grâce à des mannequins haute-fidélité, blocs opératoires simulés, réalité virtuelle, patients standardisés et outils d'IA pour le diagnostic et la décision clinique.



AGRICULTURE

Irrigation solaire intelligente, mini-stations météo, capteurs de sol, drones phytosanitaires et plateformes mobiles d'accès aux intrants et aux marchés : ces solutions développées en phase avec les pratiques et les conditions existantes contribueront à bâtir une agriculture moderne, rentable et résiliente.



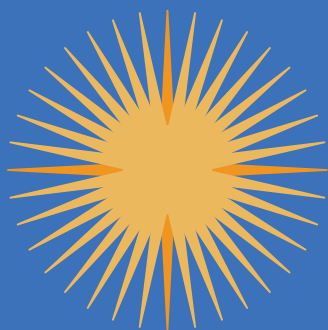
DÉFENSE

Des drones et systèmes autonomes assureront la surveillance des frontières, la lutte contre les trafics illicites et la protection des infrastructures stratégiques. Appuyés par une R&D souveraine adaptée aux conditions locales, ils constitueront un outil tactique décisif, soutenu par une filière spécialisée en pilotage, analyse et maintenance.

Les dispositifs suivants permettront d'accélérer la création et le financement d'entreprises technologiques :

- **Un pôle de production de solutions IA (IA Factory)** formera des jeunes sans condition de diplôme par la pratique et mobilisera leurs compétences pour résoudre des problèmes concrets soumis par des organisations publiques et privées, livrant en continu des solutions IA adaptées au contexte béninois.
- **Des fabriques d'entreprises (venture builders) sectoriels** identifieront proactivement les opportunités stratégiques, constitueront les équipes fondatrices, financeront l'amorçage et co-construiront chaque projet jusqu'à sa maturité, agissant comme de véritables catalyseurs d'entreprises technologiques.
- **Un fonds national d'amorçage public-privé**, abondé par l'État, les partenaires internationaux et le secteur privé, sera dédié aux startups et PME à forte intensité technologique.
- **Un label national officiel dédié aux solutions technologiques** sera délivré sur la base de critères précis tels que le développement sur le territoire, l'utilisation de données locales, l'adaptation au contexte béninois et l'implication d'équipes béninoises. Ouvrant l'accès à la commande publique prioritaire, aux fonds d'amorçage et à la visibilité internationale, ce label garantira qu'une solution a prouvé son efficacité dans le contexte béninois, devenant ainsi un véritable passeport technologique vers d'autres marchés.





Rejoignez-nous !



**BÂTIR, ENSEMBLE,
LE BÉNIN DE NOS RÊVES**



WADAGNI.TALATA

WWW.WADAGNITALATA.BJ

